



N.B.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne toutes les personnes, sans distinction de genre, dans le seul objectif d’alléger le texte.

Les valeurs correspondent au dernier jour de l’année ou du mois, sauf indication contraire.

© 2023 – EVAM, Lausanne

Reproduction autorisée avec indications de la source

Rédaction, coordination et graphisme

Relecture

Photographies

Impression

Tirage

Pour obtenir un exemplaire imprimé

EVAM

nicolekate.ch

glennmichel.com

Centre d’édition DAL

200 exemplaires

info@evam.ch

4 Mot du directeur

7 Regards sur l'EVAM

- 8 Le domaine Foyers
- 10 Le domaine Mineurs non accompagnés
- 12 Le domaine Infrastructures
- 14 Le domaine Accompagnement des migrants en appartement
- 16 Le domaine Assistance
- 18 Le domaine Formation et mesures d'intégration
- 20 Les entités et services de soutien

22 Regards particuliers

- 22 La task force
- 24 Les programmes de projets stratégiques Intégration et Agenda 2030
- 25 Le pôle Placement

26 Regards solidaires

- 26 Projets solidaires
- 28 Panorama du bénévolat
- 30 Interviews croisées d'une famille d'accueil et de ses hôtes
- 32 Le parcours vers l'intégration, une expérience dans la vie de chaque migrant
- 38 Favoriser un environnement sûr pour les femmes hébergées dans les foyers

40 Regard prospectif sur l'année 2023

42 L'EVAM en chiffres

47 Rapport financier

Un acte fort

Personne, au début de l'année 2022, n'aurait pu prévoir qu'en l'espace d'une année, le nombre de bénéficiaires de l'EVAM allait doubler, et que le nombre de nos collaborateurs augmenterait de plusieurs centaines. C'est pourtant ce qui s'est passé. Pour l'EVAM, 2022 était une année exceptionnelle, de tous les défis.

Le conflit russo-ukrainien a engendré le plus important mouvement de population forcé en Europe depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Mais le monde ne se limite pas à l'Europe ni les guerres à l'Ukraine. De nombreux autres demandeurs d'asile fuyant leur pays, dont beaucoup de mineurs, sont aussi arrivés en Suisse, dans le canton de Vaud, et donc à l'EVAM.

Pour eux, l'EVAM a dû être réactif et efficient. Il a dû assurer un accompagnement digne et des prestations d'assistance conforme à la loi sur l'aide aux requérants d'asile et certaines catégories d'étrangers (LARA) pour un nombre toujours croissant de personnes. Nous avons adapté nos structures, optimisé notre fonctionnement, identifié et créé de nouvelles solutions d'hébergement, fourni un soutien financier, affilié nos bénéficiaires à l'assurance maladie, démultiplié nos cours de français, et renforcé nos capacités pour

répondre aux besoins de l'accueil, de la recherche d'emploi et de l'orientation.

Moins visibles, mais tout aussi nécessaires, **nos services de soutien** ont également été fortement sollicités. L'entité Ressources humaines a recruté quelque 350 personnes; l'infrastructure de notre système d'information a été ajustée pour la répondre aux nouveaux besoins et pour assurer la connexion des dizaines de sites supplémentaires, notamment des lieux d'hébergement collectifs. La maîtrise, en tout temps, des importants flux financiers a été garantie.

Sur le terrain, **nos équipes et acteurs de proximité** ont démontré que même une situation exceptionnelle était gérable, que nous pouvons y faire face, tout en maintenant nos valeurs — ouverture et responsabilité — et notre vision: favoriser l'autonomie des personnes migrantes.



Merci et bravo à tous les collaborateurs de notre établissement. Votre engagement, énergie, flexibilité, patience, constance et intelligence nous permettent aujourd'hui d'affirmer: nous l'avons fait !

Ces douze derniers mois ont aussi été marqués par la forte implication de la **société civile** dans l'accueil et l'hébergement des personnes fuyant la guerre. Des milliers de personnes ont trouvé refuge chez des particuliers — et y habitent encore pour certains. Que toutes ces familles d'accueil soient également chaleureusement remerciées. C'est aussi grâce à cette ouverture, à cette générosité, à cette solidarité, qu'il a été possible de faire face.

L'acte est fort. Tous ces actes sont forts. Une réponse concrète et dans l'urgence à une détresse est le symbole d'une société qui comprend que nous pouvons accueillir l'autre, sans crainte, sans animosité, en donnant le meilleur de soi.

Je souhaite que cette conviction continue à nous accompagner pour les mois et années à venir. La route pourra être longue, mais l'équipe reste soudé.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Erich Dürst'. The signature is fluid and cursive, written on a light-colored background.

Erich Dürst
Directeur de l'EVAM

Regards sur l'EVAM



Ce chapitre met en évidence les réalisations et les défis rencontrés par les différents domaines et services de soutien qui constituent l'EVAM. Découvrez comment l'EVAM s'est engagé à offrir un accueil digne et à fournir un soutien efficace pour favoriser l'intégration des migrants tout au long de l'année écoulée.

Le domaine Foyers

Mission

Les foyers représentent bien plus qu'un hébergement pour les personnes migrantes: ce sont des lieux de vie, d'apprentissage —à de multiples niveaux—, et d'accompagnement pour penser et construire sa nouvelle existence. Ce sont aussi des espaces de rencontre.

Répartition des forces

1. **Les responsables** se partagent la gestion des foyers.
2. **Les assistants sociaux** accompagnent et soutiennent les personnes afin qu'elles puissent s'appuyer sur leurs compétences pour se projeter, progresser et acquérir de l'autonomie.
3. **Les intendants** participent à l'accueil et assurent l'hébergement des migrants. Ils coordonnent les activités nécessaires au bon fonctionnement du foyer et assument son entretien avec l'appui des bénéficiaires.
4. **Les collaborateurs chargés de l'accueil et de l'orientation** informent les bénéficiaires sur tous les aspects de la vie quotidienne, répondent à leurs demandes ainsi qu'à celles des partenaires, internes et externes.
5. **Les surveillants** assurent la sécurité et participent au maintien du calme et de l'ordre sur le site. Ils sont aussi à l'écoute des résidents, en particulier durant les heures nocturnes.

Défis relevés

Pour héberger la vague de personnes migrantes liée à la crise, le domaine a dû tripler le nombre de foyers en exploitation. Afin d'accueillir les personnes migrantes et gérer ces nouveaux lieux de vie, il a fallu engager près d'une centaine de nouveaux collaborateurs —par exemple le nombre d'assistants sociaux a plus que doublé— et les former.

- Grâce à un immense travail interdisciplinaire, tous les sites compatibles avec de l'hébergement sont visités, étudiés, transformés, équipés, aménagés.
- Les équipes accueillent et accompagnent au mieux les bénéficiaires dans un environnement qui présente parfois des retards, des limites voire une saturation (difficultés de recrutement, scolarisation des enfants, prise en charge médicale, etc.).
- Des hôtes et hôtesses d'accueil et d'orientation, maîtrisant l'ukrainien, ont été engagés pour faciliter les échanges.
- Fin 2022, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) ayant attribué aux cantons un nombre important de demandeurs d'asile, en cours de procédure, il a fallu ouvrir un abri de protection civile. L'exploitation de cet abri se veut aussi proche que possible de celle d'un foyer avec la combinaison d'une partie « nuit » (l'abri PCi) et d'une partie « jour » à proximité (structure de jour).



160

collaborateurs gèrent
ces lieux de vie
contre 91 fin 2021



2 329

personnes migrantes hébergées
dans des foyers (hors foyers MNA)
contre 1055 fin 2021



29

foyers en exploitation
contre 11 fin 2021



1 074

personnes ukrainiennes



1

abri en exploitation
contre 0 fin 2021



60+

nationalités parmi les bénéficiaires
de l'EVAM

Accomplissements

Avec 29 foyers opérationnels fin 2022 — et une dizaine supplémentaire prévue pour 2023 —, la mission première du domaine Foyers est d'héberger dignement tous les bénéficiaires qui lui sont confiés. Mais pas seulement. L'ensemble des collaborateurs a un rôle à jouer afin que ces microcosmes, quelles que

soient leur forme et leur fonction originales, vivent et s'imprègnent, le plus possible, de « normalité ». Ils sont ponctués d'événements communs à toutes les communautés : fêtes, naissances, deuils, succès, déceptions, incivilités, etc. Le vivre-ensemble et la solidarité sont des éléments clés dans la vie d'un foyer.

« Dans cette démesure, notre objectif est que chaque bénéficiaire —, quel que soient son statut, sa provenance ou le foyer dans lequel il réside — puisse compter sur un hébergement digne et sûr, un accueil chaleureux, des réponses à ses questions, un accompagnement empreint de disponibilité et de proactivité pour se poser, penser et construire sa nouvelle existence. Chaque bénéficiaire. »

Marie-Claire Maillard

Responsable du domaine Foyers

Le domaine Mineurs non accompagnés

Mission

Les mineurs non accompagnés (MNA), sans parents en Suisse et vulnérables, sont accueillis dans des foyers, appartements éducatifs et appartements de transition qui leur sont dédiés, et bénéficient d'une protection et d'un encadrement spécifique. Une équipe interdisciplinaire accompagne et encadre les jeunes dans leur vie quotidienne, sous la direction d'un responsable de structure. Ce travail collectif ne peut être accompli qu'en collaboration avec les autres équipes de l'EVAM ainsi qu'avec un vaste réseau de partenaires externes, publics ou privés.

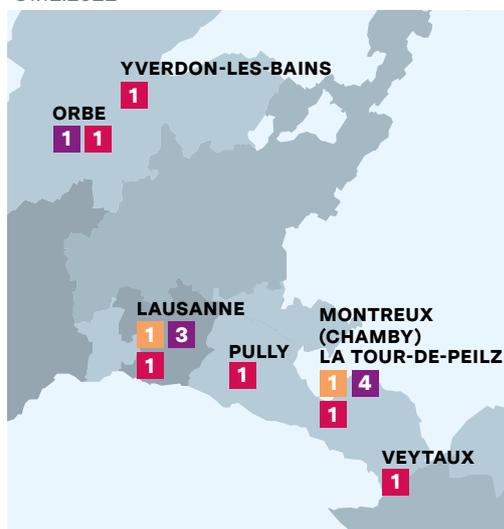
Des objectifs

Le domaine veille à la santé physique et psychique des mineurs tout en les soutenant activement dans leur développement intellectuel et dans la construction d'un projet scolaire ou professionnel en vue de leur autonomie. Les éducateurs les aident à se socialiser, à s'intégrer et à comprendre les règles et les codes de leur nouvel environnement.

31.12.2021



31.12.2022



- FOYERS
- APPARTEMENTS DE TRANSITION
- STRUCTURES D'APPARTEMENTS ÉDUCATIFS



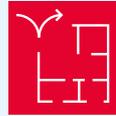
103
collaborateurs
contre 41 fin 2021



6
structures d'appartements
éducatifs



2
foyers
(inchangé)



8
appartements de transition



121
nouveaux bénéficiaires MNA
contre 63 fin 2021

Défis relevés

Si le nombre total de bénéficiaires de l'EVAM a plus que doublé en 2022, cela a également été le cas du nombre de MNA. Afin de pouvoir proposer une solution adéquate d'hébergement et de prise en charge à tous ces jeunes, avec la flexibilité et l'agilité requise dans cette situation, et en même temps d'améliorer l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie, l'EVAM a mis en place des appartements éducatifs. Ils complètent le dispositif d'accueil déjà en place (foyers et appartements de transition) et se basent sur un concept socio-éducatif spécifique, validé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse. Les appartements éducatifs permettent un accompagnement en petits collectifs. Le concept favorise le vivre-ensemble. De nouveaux profils de postes ont été créés en adéquation avec ce concept, et de nouveaux collaborateurs recrutés :

- éducateurs en structure d'appartement éducatif et de transition,
- référents administratifs en charge de la formation des collaborateurs administratifs MNA,
- formateurs cuisine,
- intendants tournants pour les structures d'appartements éducatifs.

Les accomplissements

La mission du domaine MNA ne peut être accomplie qu'avec des partenaires internes ainsi qu'avec l'ensemble du vaste réseau de partenaires externes, publics ou privés. L'année 2022 n'a pas échappé à la règle. Le domaine a renforcé ses collaborations avec, notamment, les établissements scolaires, le tissu associatif, les communes, la police et la gendarmerie, les partenaires médicaux et le Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP).

« Nos défis ont consisté — et consistent encore — à dimensionner le domaine en adéquation avec le flux des arrivées, à peaufiner le fonctionnement des structures et équipes récemment créées tout en poursuivant la revisite du concept socio-éducatif MNA général. »

Axelle Schnell

Responsable du domaine Mineurs non accompagnés

Le domaine Infrastructures

Mission

Le domaine Infrastructures met à disposition et gère sur les plans technique et administratif les hébergements et les espaces de travail adaptés aux besoins des bénéficiaires et des collaborateurs. Il assume les projets de rénovation et de construction du parc immobilier de l'EVAM. Deux programmes de formation et de pratique professionnelles destinés aux bénéficiaires y sont rattachés: la peinture et la menuiserie.

2 Pôles

1. **Le pôle Gérance** fournit un support administratif et technique pour la gestion du parc immobilier exploité par l'EVAM: gestion des contrats de bail et relations avec les gérances. Il traite aussi, entre autres activités, les entrées et les sorties d'appartements, leur remise en état et leur entretien. Selon le contexte migratoire, il négocie les baisses de loyer et les résiliations de baux ou recherche au contraire de nouvelles places d'hébergement.

2. **Le pôle Logistique** traite les achats, gère les stocks de mobilier et d'équipement dans les deux dépôts, et le système d'accès et de verrouillage. Ce pôle réalise les livraisons, les réparations et les évacuations de mobilier sur tous les sites. Il gère aussi le parc de véhicules et l'ensemble de la téléphonie mobile.

Défis relevés

À l'instar des autres domaines de l'EVAM, le domaine Infrastructures a été mis à forte contribution et des défis majeurs se sont présentés aux équipes qui ont dû travailler en flux tendu.

- Recherche de nouveaux hébergements (collectifs et individuels, y compris mises à l'enquête et les travaux nécessaires à une exploitation type foyers EVAM).
- Mise en conformité de ces hébergements: protection incendie, création de sanitaires, cuisines, installation du système de verrouillage.
- Garantie d'approvisionnement en mobilier de première urgence (lits, matelas, etc.).
- Tenue des plannings de chantiers de travaux et de construction.



55
collaborateurs
contre 45 fin 2021



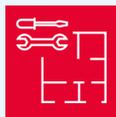
18
nouveaux foyers ouverts
(travaux, logistique)



368
nouveaux appartements loués



6 000
lits et 4440 matelas
commandés



2100
interventions techniques
dans les appartements



1 000
nouvelles portes
équipées du système d'accès Salto



2300 m²
loués et aménagés à Lausanne
pour créer des espaces de travail
supplémentaires, un centre de
formation et une réception pour
les nouveaux arrivants



1 000 m²
de stockage
supplémentaire loués

Accomplissements

Avec quelque 370 nouveaux appartements loués et 18 foyers ouverts, les équipes du domaine Infrastructures ont été particulièrement actives. Ces chiffres cachent des milliers d'actions déployées, du matériel à la mise aux normes en passant par les déménagements et les mises à l'enquête. Devant l'ampleur de ces tâches, il n'est donc pas surprenant que les effectifs du domaine aient doublé. Pour certains travaux débutés en 2022, il faudra attendre 2023 pour observer le chemin

parcouru. C'est le cas du réaménagement du dépôt et des bureaux du domaine Infrastructures pour créer des espaces de travail supplémentaires, de l'agrandissement de l'atelier de menuiserie, du transfert du centre d'hébergement d'urgence de Beaulieu (Lausanne) à Bussigny et de la location de nouveaux locaux à Lausanne pour, notamment, la création d'un centre de vie enfantine.

« Dans ce contexte où nous évoluons en flux tendu, nous souhaitons maintenir le cap qui nous a permis de faire face à des défis inédits et de mener à bien les projets en cours qui sont nécessaires dans une situation exceptionnelle. »

Delphine Coquelle
Responsable du domaine Infrastructures

Le domaine Accompagnement des migrants en appartement

Mission

Ce domaine gère l'accompagnement des migrants vivant en appartement, en vue de leur autonomie ainsi que de leur intégration sociale et professionnelle. Plusieurs milliers de personnes migrantes résident à ce jour dans des appartements ou en famille d'accueil. Une grande partie des prestations délivrées par le domaine AMA contribuent aux objectifs déterminés par l'Agenda Intégration Suisse (AIS).

3 Pôles

1. **Le pôle Interface** favorise l'intégration des migrants dans leur région d'accueil. Les coordinateurs régionaux jouent le rôle d'intermédiaires entre les migrants et les acteurs de leur écosystème (bénévoles, associations, société civile, autorités). Ils peuvent également être médiateurs si la situation devient conflictuelle. Enfin, certains sont dédiés aux placements de personnes migrantes dans des familles d'accueil engagées au sein de nos deux projets d'hébergement intégratif: « Héberger un Migrant » et « Un village – une famille ». (à ce sujet, voir page 26)

2. **Le pôle Social** est principalement composé d'assistants sociaux qui accompagnent les migrants vivant en appartement par un travail

d'accompagnement et de soutien face à des difficultés sociales, familiales, médicales ou administratives. Ils élaborent également, avec la personne migrante, un premier bilan, puis un projet d'autonomisation (plan d'action).

3. **Le pôle Orientation et emploi** accompagne l'ensemble des bénéficiaires dans leur intégration socioprofessionnelle. Les conseillers, en étroite collaboration avec les assistants sociaux, leur proposent un bilan d'orientation individuel afin de construire un projet d'intégration et de les orienter vers différents cours, formations, activités et autres mesures visant à faciliter leur accès à l'emploi (reconnaissance de diplôme, recherche de stage, d'emplois, etc.).

Défis relevés

La crise a nécessité une grande flexibilité et une adaptation de la part des collaborateurs pour conjuguer augmentation du volume de travail et besoin de rapidité, d'efficacité et de coordination. Ceci pour répondre de la manière la plus efficace aux besoins des migrants.



93
collaborateurs
contre 68 fin 2021



8994
bénéficiaires accompagnés
par le domaine AMA
contre 4102 fin 2021



1039
bénéficiaires au sein des deux
projets d'hébergement intégratif
contre 75 fin 2021



505
familles d'accueil
contre 31 fin 2021



430
tickets ouverts mensuellement
en moyenne au guichet social
cantonal
contre 263 fin 2021



415
nouveaux projets ou mesures
d'intégration professionnelle ouverts
contre 285 fin 2021



269
bénéficiaires ont
consulté les permanences
du pôle Orientation et emploi,
dont 236 permis S
contre 58 fin 2021

Le pôle Interface, pionnier dans le placement de migrants en famille d'accueil en Suisse depuis 2016, a joué un rôle crucial pendant la crise ukrainienne assurant une réelle plus-value qualitative dans le suivi des placements au sein des familles d'accueil.

Le pôle Social a dû traiter un nombre exceptionnel de sollicitations, parfois complexes, surtout de la part des Ukrainiens venant d'arriver sur le territoire.

Le pôle Orientation et emploi a géré les flux de demandes en augmentant la cadence des permanences d'information et en proposant une orientation vers les ORP ou dans des mesures d'intégration socioprofessionnelle plus ciblées.

Accomplissements

En quelques mois seulement, les effectifs ont fortement augmenté. Cette croissance soudaine a imposé au domaine de revoir ses prestations et ses processus et de les optimiser. Ce faisant, les nouveaux collaborateurs ont rapidement été intégrés et formés, notamment à répondre aux besoins d'ordre social des migrants vivant en appartement, en vue de leur autonomisation. Par exemple, les sollicitations des personnes détentrices d'un livret S passent par le guichet social et sont filtrées via un système d'analyse qui déterminera le type de réponse et d'appui à proposer pour répondre de manière plus efficace aux flux et aux sollicitations plus importants. Mais surtout, tous ces facteurs n'ont pas altéré la qualité des prestations fournies. Au contraire, ils ont galvanisé les équipes.

« Chapeau bas aux équipes qui ont fait preuve de flexibilité, de solidarité, de dévouement et de professionnalisme pendant cette année écoulée. Comme on dit au Mali, "On est ensemble !" »

Léonora Mallias

Responsable du domaine Accompagnement des migrants en appartement

Le domaine Assistance

Mission

Le domaine Assistance regroupe l'ensemble des activités liées à la délivrance des prestations financières ou en nature aux bénéficiaires, dans le respect des normes légales. Le calcul de l'assistance tient compte de nombreux paramètres et implique le maintien d'un contact régulier avec le bénéficiaire. L'assistance n'est pas une fin en soi; elle constitue un moyen de faciliter le parcours qui mène à l'autonomie et à l'intégration des personnes migrantes.

5 Pôles

1. **Le pôle Demande d'assistance** assure la gestion des demandes d'assistance et des demandes d'aide d'urgence des migrants dans les antennes administratives de l'EVAM, et répond aux sollicitations des migrants concernant leurs prestations financières.

2. **Le pôle Assurances sociales** garantit l'affiliation de tous les bénéficiaires à l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et assure le règlement des frais médicaux des migrants, en appliquant le principe de subsidiarité afin que l'aide de l'EVAM n'intervienne qu'en dernier recours.

3. **Le pôle Accueil et services** accueille, oriente et répond aux sollicitations—téléphoniques ou en présentiel—des bénéficiaires, partenaires et collègues. Il délivre également les prestations de transport aux migrants.

4. **Le pôle Données et décomptes** traite les données personnelles et financières des bénéficiaires. Il assure la gestion des données de nos migrants, le calcul et le paiement de l'assistance ainsi que l'envoi des décomptes d'assistance.

5. **Le pôle Enquêtes** réalise des enquêtes administratives ou de terrain en cas de soupçon d'abus ou de fraude. Il assure également l'analyse mensuelle de la comptabilité des migrants exerçant une activité indépendante.

Les défis relevés

Le plus grand défi du domaine Assistance s'est traduit dans l'augmentation significative du nombre de migrants. Cela s'est matérialisé par plus de demandes, plus de documents, plus de prestations d'assistance et plus de situations particulières. À noter que malgré les flux importants, la réactivité, l'implication et la solidarité des équipes ont permis de délivrer les prestations d'assistance mensuelles à tous les migrants dans les délais.

Le domaine a ajusté plusieurs processus, puis mis en place une nouvelle antenne administrative afin de mieux gérer le flux des arrivées. Il a également instauré un nouveau processus de demande d'assistance pour garantir les principes de subsidiarité avant la délivrance des prestations et garantir le contrôle de présence des bénéficiaires.

Les chiffres suivants illustrent succinctement l'augmentation des flux migratoires et l'incidence sur l'activité et les finances clés du domaine Assistance.

L'ampleur de la crise migratoire se reflète aussi dans notre équipe Assistance qui a connu une forte expansion, passant de 74 membres, fin 2021, à 119 fin 2022.

	AU 31.12.2021		AU 31.12.2022	
	Nb RA*	Nb UA**	Nb RA	Nb UA
Bénéficiaires de l'assistance (permis N/F/S)	4 167	2 585	9 842	6 043
Bénéficiaires de l'aide d'urgence	877	620	991	677

* requérants d'asile

(y compris personnes au bénéfice d'une protection provisoire - permis S)

** unités d'assistance (dossiers)

	AU 31.12.2021		AU 31.12.2022	
	Charges en CHF	Produits en CHF	Charges en CHF	Produits en CHF
Montant de l'assistance financière	15 700 000	—	29 400 000	—
Montant des prestations transports	3 680 000	—	7 400 000	—
Montant des frais médicaux	25 400 000	—	42 000 000	—
Participation financière des bénéficiaires à leurs charges	—	11 680 000	—	14 850 000

Accomplissements

L'aide est l'un des premiers maillons de la chaîne qui doit mener à l'autonomisation. Cette aide n'est bien entendu pas versée automatiquement et l'indigence du migrant doit être vérifiée avant tout octroi d'assistance. Le nouveau processus de demande d'assistance mensuelle mis en place en 2022 a su répondre à ces contraintes.

Si, en 2022, les requêtes ont crû proportionnellement à la crise, le domaine a su développer de nouvelles approches pour englober les flux. Il a démontré sa résilience et son expertise pour garantir l'octroi des prestations d'assistance.

Le domaine Formation et mesures d'intégration

Mission

La mission principale du domaine Formation et mesures d'intégration (ForMI) consiste à proposer aux bénéficiaires différentes mesures, organisées à l'interne ou à l'externe, afin de soutenir leur démarche d'autonomisation et d'intégration sociale et professionnelle.

5 Pôles

1. **Le pôle Français et connaissances de base** organise des cours de français semi-intensifs et intensifs ainsi que des cours de mathématiques, de numérique et d'autres branches secondaires.

2. **Le pôle Suivi éducatif** est composé d'éducateurs qui jouent un rôle essentiel dans le conseil et l'orientation des bénéficiaires dans leur parcours de formation, ainsi que la collaboration avec d'autres acteurs internes

et externes. Ils développent également des outils et des projets visant à favoriser l'autonomisation et l'intégration des bénéficiaires.

3. **Le pôle Formation pratique** propose des mesures dans divers domaines professionnels, mais aussi de médiation communautaire et d'utilité publique pour acquérir ou valoriser, puis consolider, des compétences, qu'elles soient spécifiques à un métier ou transversales.

4. **Le pôle Restauration** propose des formations dans les domaines de la cuisine et du service. Il gère le restaurant d'entreprise et plusieurs épiceries qui proposent des prestations en nature aux migrants hébergés en foyer d'aide d'urgence.

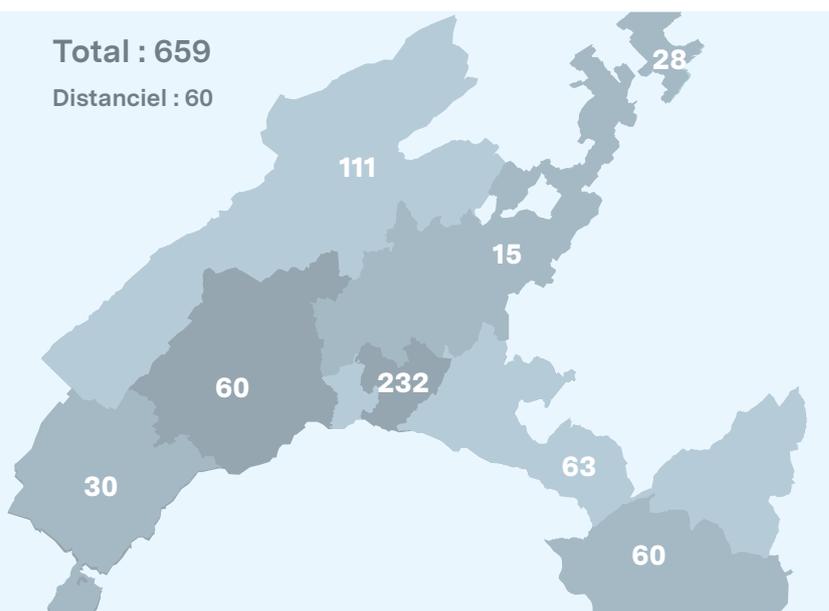
5. **Le pôle Administration** assure le suivi logistique, administratif et financier nécessaire au bon fonctionnement du domaine ForMI. Il assure la transmission régulière d'informations aux partenaires externes et élabore des statistiques utiles au domaine.

Défis relevés

Très impacté par l'afflux de migrants, le domaine ForMI a dû rapidement réagir: augmentation du nombre de cours proposés et, par corrélation, augmentation du nombre de salles de classe, de professeurs, d'éducateurs, de mesures de suivi, de repas à servir, de dossiers à ouvrir et à traiter, etc. À cela s'ajoute une importante arrivée de mineurs non accompagnés dans le canton et la pénurie de locaux avec laquelle il faut composer.

Total : 659

Distanciel : 60



Places proposées par l'EVAM pour les personnes au bénéfice d'un livret S



132
collaborateurs
contre 91 fin 2021



279
bénéficiaires actifs
dans les activités du
pôle Formation pratique



1 441
places proposées dans le pôle
Français et connaissances de base
contre 541 fin 2021



26 500
repas servis en janvier 2023
par le pôle Restauration
contre 17 200 en janvier 2022

Le pôle Français et connaissances de base a dû absorber les nombreuses arrivées de migrants en ouvrant notamment 19 classes supplémentaires. Parallèlement, un groupe de travail «Coordination des prestataires externes» (CoPEX) a été mis sur pied, en collaboration avec le domaine AMA, pour coordonner les cours de français à destination des bénéficiaires en provenance d'Ukraine confiés à des prestataires externes.

Le pôle Suivi éducatif a été renforcé. Le rôle des éducateurs est d'accompagner les personnes migrantes dans leur cursus de formation et de détecter et de signaler les situations psychosociales difficiles, un travail aussi bien tourné vers les autres domaines et pôles de l'EVAM que vers un réseau de partenaires externes.

Le pôle Formation pratique a créé ou relancé trois programmes d'utilité communautaire (PUC): l'Atelier couture, l'Accueil des nouveaux arrivants en antenne et Traduction.

Le pôle Restauration a doublé de volume avec l'ouverture graduelle de nouvelles structures d'hébergement collectif; un horaire de nuit a dû être instauré pour assurer la production de repas. En effet celle-ci est passée de 17 200 repas par mois en janvier 2022 à 26 500 une année plus tard.

Le pôle Administration s'est vu confier l'organisation des modules de primo-information, qui sont une information essentielle proposée aux bénéficiaires dès leur arrivée dans le canton. Il a également joué un rôle crucial en soutenant activement la CoPEX dans l'organisation des cours de français externes destinés aux titulaires de permis S.

Accomplissements

La multiplication des projets qui ont découlé de cette crise a amené le domaine ForMI à collaborer de manière plus intense avec les autres domaines de l'EVAM (notamment le domaine AMA, dans le cadre de la CoPEX) ainsi qu'avec les partenaires externes (ORP, prestataires de cours de français, mesures d'insertion socioprofessionnelle, École de l'accueil, etc.). Enfin, en 2022 s'est amorcé un important projet: la création, en collaboration avec le domaine Infrastructures, d'un centre de vie infantine qui ouvrira ses portes au premier trimestre 2024 à Lausanne, et permettra de compléter l'offre de places pour les enfants des bénéficiaires en mesure d'intégration, mais également des collaborateurs et des habitants du quartier.

« Nous continuerons à tendre vers l'harmonisation des prestations proposées à nos bénéficiaires, quel que soit leur permis (N, F ou S). »

Frédéric Mag

Responsable du domaine Formation et mesures d'intégration

Les entités et services de soutien

Entité Finances

L'entité Finances a la charge de la comptabilité ainsi que du contrôle de gestion. Le traitement des débiteurs constitue l'une des activités principales et un défi pour l'entité.

Défis relevés

La crise a fait ressortir d'importants besoins en indicateurs pour l'établissement lui-même ainsi que vis-à-vis des partenaires. Ce fut le cas notamment avec l'État afin de trouver des mécanismes de financement pertinents pour que l'EVAM puisse fonctionner de manière pérenne. Malgré l'impact sur les volumes de transactions, les prestations délivrées par l'EVAM ont pu être maintenues depuis le début de la crise.

Le surcroît de volume dans les transactions a démontré le potentiel d'amélioration des outils à disposition. La digitalisation de certains processus, comme le traitement des factures, doit être rendue plus efficiente.

Entité Système d'information

L'entité SI se compose de trois pôles (Infrastructure, Développement, Gestion de projet) qui gèrent les serveurs et postes de travail, la conception et maintenance de logiciels ainsi que la partie *business intelligence*.

Défis relevés

Plusieurs projets ont été menés ces derniers mois, visant notamment à absorber la charge induite sur les serveurs de production par l'augmentation du nombre de collaborateurs, à offrir un meilleur degré de sécurité sur les postes de travail ainsi qu'à faciliter l'accès distant aux ressources informatiques de l'EVAM. Le schéma directeur informatique a fait l'objet d'une réactualisation afin de répondre, sur les quatre prochaines années, aux besoins numériques de l'établissement.

AU 31.12.2022

9

collaborateurs dans l'équipe
contre 7 fin 2021

125 000 000

CHF de charges

214 500 000

CHF facturés

20

collaborateurs dans l'équipe
inchangé

5749

incidents

4211

demandes

Entité Ressources humaines

L'entité RH gère les recrutements, y compris de personnes en formation et en réinsertion professionnelle, développe l'offre de formation continue ainsi que les démarches d'accompagnement pour le personnel. Elle réunit également une instance en charge de la sécurité au travail et de la protection de la santé du personnel.

Défis relevés

L'entité a lancé des changements au niveau de la structure et du fonctionnement afin, notamment, d'accélérer certains processus. Le nouveau système de rémunération, alors en phase de rodage, a été particulièrement éprouvé par les nombreuses modifications organisationnelles ou la création de nouvelles fonctions. Le domaine a également fourni un appui conséquent dans la gestion de tous les nouveaux engagés.

Soutien juridique

Le Soutien juridique a pour mission générale de veiller à ce que les prestations de l'EVAM soient délivrées conformément au cadre légal en vigueur. Il instruit les oppositions aux décisions administratives de l'établissement, émet des avis de droits et pilote les mises à jour du cadre réglementaire (Guide d'assistance).

Défis relevés

Le 1^{er} janvier 2022, sont entrées en vigueur les nouvelles moutures de la loi sur l'aide aux requérants d'asile et certaines catégories d'étrangers (LARA), de son règlement d'application, du Guide d'assistance et de leurs annexes. Certains textes ont entièrement été remaniés et concrétisent deux années de travail. Les plus grands défis immédiats et à venir seront d'engager et de former deux nouveaux collaborateurs au Soutien juridique, et traiter, dans un délai raisonnable, les oppositions en souffrance afin de revenir le plus rapidement possible à un mode de fonctionnement normal. Il conviendra également d'absorber la demande croissante d'appui juridique.

20

collaborateurs dans l'équipe
contre 11 fin 2021

347

collaborateurs engagés
contre 41 fin 2021

2539

jours de formation continue
octroyés et organisés

4

collaborateurs dans l'équipe
inchangé

356

oppositions traitées et dépôts de
plainte
contre 319 fin 2021

9

dépôts de plaintes
pénales/dénonciations pénales
pour infraction
contre 8 fin 2021

Task force pour les questions migratoires

Le déclenchement des hostilités en Ukraine, le 24 février 2022, a rapidement poussé des millions de personnes sur les routes. La réaction de l'État de Vaud et de l'EVAM a été rapide : mise sur pied de divers groupes de travail en février encore, première séance de la délégation du Conseil d'État pour l'Ukraine le 4 mars, puis création d'une task force (TF) le 25 mars. Ensemble, ils ont mis en chantier de nombreuses actions afin d'assurer un accueil aussi digne que possible aux nouveaux arrivants :

- ouverture rapide de places d'hébergement,
- hébergement chez des particuliers,
- mise en place de cours de français supplémentaires pour adultes,
- gestion des questions de santé (somatique et mentale),
- gestion sanitaire d'animaux domestiques,
- encadrement et sécurité des bénéficiaires,
- information à l'attention des bénéficiaires et du public, etc.

Rôle et responsabilités

La délégation du Conseil d'État pilote les travaux sur le plan politique et stratégique, elle définit les orientations de travail de la task force. La TF est un organe de coordination ; elle assure la bonne collaboration opérationnelle entre les acteurs de la crise (services de l'État, EVAM, partenaires externes), et prépare les débats de la délégation.

Cette task force est dirigée par le directeur de l'EVAM et s'appuie sur un chef d'État-major. Son action s'articule autour de groupes de travail composés par des collaborateurs de l'EVAM et de l'État, ainsi que des partenaires externes. Hébergement, santé, insertion, formation/enseignement, MNA et hébergement d'urgence sont autant de problématiques traitées.

Sont associés à ce dispositif, la hotline Ukraine et le service de renseignement de l'État-major cantonal de conduite (EMCC) qui assure le reporting et l'échange d'information interne. En outre, le Service de la population (SPOP), la Protection civile, le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR) et la Police cantonale vaudoise participent aux travaux de la TF.

24 FÉVRIER

Début du conflit armé en Ukraine, des millions de personnes sont contraintes à fuir leur domicile

FIN FÉVRIER

L'État de Vaud et l'EVAM réagissent instantanément et, ensemble, mettent sur pied divers groupes de travail

MARS

Réunions de crise internes quotidiennes à l'EVAM

Redéfinition du champ de compétences de la task force

Si l'afflux en provenance d'Ukraine a été extrêmement marqué au printemps 2022, le nombre d'arrivées s'est réduit vers l'été puis stabilisé vers la fin de l'année. À l'automne, les demandes d'asile de personnes originaires d'autres pays ont dépassé le nombre de demandes de personnes provenant d'Ukraine. En novembre, le Conseil d'État a par voie de conséquence étendu le champ de compétence de la délégation du Conseil d'État pour l'Ukraine à l'ensemble des phénomènes de migration (demandes d'asile et de protection provisoire). Elle devient donc la «délégation du Conseil d'État pour les questions migratoires», la TF suit la même logique et est renommée «task force pour les questions migratoires». Ce champ de compétence élargi permet d'assurer que les progrès et collaborations tissées durant la crise ukrainienne profitent aussi aux autres bénéficiaires de l'EVAM. C'est aussi l'occasion de (re)mettre en lumière des problématiques qui ont été reléguées au second plan durant la crise.

Quelles perspectives pour 2023?

Difficile de faire des pronostics dans le domaine de l'asile. En se basant sur les hypothèses de travail du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), la task force a articulé plusieurs scénarios et a retenu un scénario servant de valeur de planification pour le Canton.

Cette hypothèse, qui est le scénario le plus probable, est que le nombre de bénéficiaires de l'EVAM (Ukraine et non-Ukraine, permis N, F, S et aide d'urgence confondus) pourrait augmenter de 1500 personnes en 2023 (tenant compte d'environ 4400 nouvelles arrivées et de 2900 sorties).

S'agissant d'une hypothèse de travail, des écarts sont bien sûr possibles. Il est important de se tenir prêt à toutes les éventualités et notamment à une évolution défavorable de la situation sécuritaire en Ukraine ou ailleurs, qui pourrait à nouveau pousser des milliers de personnes sur les voies de l'exile.

« La task force suit avec grande attention les différents indicateurs afin d'assurer la réactivité nécessaire en cas de besoin. In fine, c'est la situation géopolitique qui dictera le nombre d'arrivées. Il est encore trop tôt pour annoncer une sortie de crise. »

Luca Bigger

Chef d'État-Major de la task force sur les questions migratoires

4 MARS

Première séance de la délégation du Conseil d'État pour l'Ukraine

25 MARS

Création de la task force, pilotée par l'EVAM, sur mandat de la délégation du Conseil d'État

NOVEMBRE

La task force devient «task force pour les questions migratoires» avec un champ de compétences étendu

Les programmes de projets stratégiques Intégration et Agenda 2030

Dans le Canton de Vaud, de nombreuses initiatives ont été prises pour favoriser l'intégration socioprofessionnelle des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire. En effet, depuis septembre 2019, le Canton est doté d'un Agenda Intégration Suisse (AIS), co-construit par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et les cantons. Il définit des objectifs d'efficacité aux cantons, ainsi que les mesures à déployer pour les atteindre. En dépit de la crise, l'EVAM a continué les processus de mise en œuvre.

En 2022, d'autres projets se sont greffés à ceux existants. Une nouvelle structure appelée « Programmes de projets stratégiques Intégration et Agenda 2030 » a été mise en place au sein de l'EVAM pour soutenir ces efforts. Elle vise à assurer un développement cohérent et harmonieux des différents programmes de projets transversaux liés à l'intégration des bénéficiaires et à l'Agenda 2030. Elle est composée d'une responsable, de deux coordinateurs de projets et d'une formatrice. Une autre personne viendra prochainement compléter l'équipe.

La crise ukrainienne a amené l'EVAM à réévaluer ses priorités. Les efforts initialement dirigés vers l'intégration des femmes et des personnes ayant des difficultés de santé mentale ou physique, ainsi que vers l'Agenda 2030 et le développement durable ont été réorientés vers l'information aux migrants, la petite enfance et l'insertion des Ukrainiens.

Plusieurs projets ont donc vu le jour en 2022. Parmi eux, le déploiement d'une première information collective au moyen d'ateliers pour les personnes au bénéfice d'un permis N, F ou B réfugiés nouvellement arrivés sur le canton. Les thématiques abordées ont trait à la vie dans le canton et aux prestations existantes afin de favoriser l'autonomie et l'intégration : la demande d'assistance, l'emploi, le système de santé, l'école vaudoise, pour ne citer que ces exemples.

La majeure partie de ces contenus a été reprise sur un support numérique grâce aux pages internet « Ukraine » et « Je suis un migrant » du site de l'EVAM.

Les initiatives visant à soutenir la jeunesse et la famille ont également été renforcées. Par exemple, le projet AIS 0-4 ans visant à insérer les enfants bénéficiaires de l'EVAM dans des structures collectives avant l'entrée à l'école a été élargi aux enfants ukrainiens. Mais encore, une nouvelle collaboration avec l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile a vu le jour puisque les enfants en âge préscolaire sont maintenant vus par un infirmier, offrant des conseils et un soutien pour favoriser leur développement.

En termes de gestion de cas, des efforts ont été réalisés sur plusieurs plans : premièrement, renforcer la formation des collaborateurs au *case management*, ensuite, fluidifier la collaboration institutionnelle et mieux

accompagner les bénéficiaires lors de passage de l'EVAM au Centre social d'intégration des réfugiés, et enfin, renforcer les liens entre les travailleurs sociaux et les équipes soignantes, en particulier les médecins, grâce à de nouvelles modalités de coordination. En effet, tant la santé mentale que physique des migrants ont un impact majeur sur le processus d'intégration des bénéficiaires.

Pour 2023, plusieurs objectifs sont fixés, notamment la mise en place d'un centre de vie enfantine, l'élaboration d'un plan d'action pour améliorer l'intégration durable des femmes. Enfin, concernant le développement durable, il est prévu de procéder à l'inventaire de l'ensemble des actions déjà entreprises, et celles qui existent sous forme de projets.

Le pôle Placement

Le pôle Placement est constitué de 19 collaborateurs. Leur rôle principal est d'attribuer les places d'hébergement aux personnes migrantes, que ce soit en structure d'hébergement collectif ou en appartement. Processus complexe, il s'agit de tenir compte d'un côté de la disponibilité des places, et de leurs caractéristiques, et de l'autre côté de la composition familiale et d'éventuels besoins particuliers des bénéficiaires: équation particulièrement difficile dans une situation de fort afflux comme cela a été le cas en 2022.

Dans le cadre de sa mission, le pôle traite les demandes de transfert, coordonne les déménagements, tient compte d'éléments de santé, et assure le suivi des personnes qui, à la suite d'un changement de leur statut, ne sont plus bénéficiaires de l'EVAM, mais bénéficient encore, pour un certain temps (contre payement) d'un logement de l'EVAM.

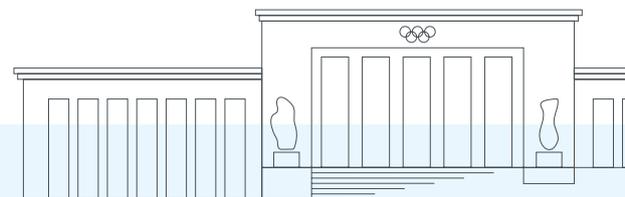
Les bénéficiaires, qui signent eux-mêmes un bail ou qui sont logés par un tiers, peuvent obtenir de la part de l'EVAM, dans le cadre des normes fixées par le Conseil d'État, une contribution financière pour leur logement.

En décembre 2022, le parc immobilier de l'EVAM (locations et propriétés) comptait 2163 appartements, 29 foyers, 8 structures pour MNA, un abri PCi, et la structure d'accueil de Beaulieu (Lausanne). Au total, l'EVAM a hébergé 2453 personnes en structure collective et 4406 personnes en logement individuel.

En outre, 515 personnes qui n'étaient pas bénéficiaires de l'EVAM occupaient, fin 2022, une place d'hébergement de l'EVAM.

Par ailleurs, l'équipe Déménagement a assuré le bon déroulement de 2077 déménagements en 2022, permettant à 3675 personnes de changer de lieu de résidence.

En 2022, 5046 personnes avaient signé elles-mêmes un bail ou étaient hébergées chez des tiers.



Beaulieu

En 2022, afin d'accueillir les personnes fuyant le conflit en Ukraine, la structure d'hébergement temporaire de Beaulieu a été mise en place par la Protection civile, offrant 300 places d'accueil d'urgence et accueillant 3283 personnes au cours de son exploitation.

Projets solidaires

Si l'année 2022 s'est révélée inédite du point de vue du nombre d'arrivées de personnes migrantes en Suisse et dans le canton de Vaud, la réponse de la société civile à cette situation a elle aussi été en tout point exceptionnelle.

Cette générosité s'est d'abord manifestée à travers la mise à disposition d'une chambre ou d'un logement par des centaines de Vaudois. Certains ont proposé spontanément leur logement alors que d'autres ont contacté l'EVAM ou l'OSAR (Organisation suisse d'aide aux réfugiés) qui ont ensuite organisé les placements. À la fin de l'année 2022, on estime que, dans le canton de Vaud, près de 40 % des Ukrainiens ayant fui le conflit étaient hébergés chez des privés. Ces chiffres illustrent l'apport considérable de la population dans la réponse au défi de l'hébergement. En parallèle de nombreuses communes et d'autres partenaires se sont également mobilisés afin de proposer des solutions d'hébergement aux nouveaux arrivants.

L'élan de solidarité a également été à l'origine de nombreuses initiatives, évènements, activités et cours organisés par des groupes de bénévoles et autres associations accompagnant les migrants dans le canton de Vaud. Les associations et groupes déjà existants ont souvent augmenté leurs offres afin de permettre la participation des nouveaux arrivants tout en continuant de soutenir les personnes déjà présentes. De nombreuses nouvelles associations ont également vu le jour en réponse, notamment, à la situation ukrainienne. Les initiatives mises en place par les bénévoles sont variées : activités culturelles et sportives, cours de langue, vestiaires solidaires et distributions de produits, soutien administratif, soutien aux devoirs, cafés contact, etc.

Projet « Héberger un Migrant »

Depuis 2016, le canton de Vaud est pionnier en permettant à des particuliers d'accueillir des migrants à leur domicile dans le cadre du programme Héberger un Migrant. L'EVAM accompagne la cohabitation pour répondre aux différentes questions des logeurs et de la personne accueillie, mais aussi pour faciliter le vivre-ensemble. Dans un formidable élan de solidarité, de très nombreux Vaudois ont rejoint le projet au cours de l'année 2022.

Projet « Un village – une famille »

Ce projet, lancé en 2015 par Nicolas Rouge, ancien municipal de la commune de Giez, propose d'accompagner un village vaudois dans l'accueil d'une famille migrante. En partenariat avec la municipalité et le voisinage, l'EVAM encourage la mise en place d'un groupe de bénévoles prêt à soutenir et faciliter l'intégration d'une nouvelle famille sur le long terme.

AU 31.12.2022

Projet Héberger un Migrant

900

bénéficiaires chez 505 familles
contre 46 fin 2021

Projet Un village – une famille

139

personnes hébergées dans 32 communes
contre 29 fin 2021

Un coordinateur représente l'EVAM dans chaque district. Il tisse des relations avec les partenaires institutionnels ainsi que les bénévoles et va à la rencontre de la société civile.

**DISTRICT
JURA NORD VAUDOIS**

Coordinatrice régionale
Maria Luz Berseth
marialuz.berseth@evam.ch
079 198 97 10

1

**DISTRICTS
BROYE-VULLY ET GROS-DE-VAUD**

Coordinateur régional
Frédéric Pittet
frederic.pittet@evam.ch
079 506 08 34

**DISTRICT
LAUSANNE**

Coordinateur régional
Ismael N'diaye
ismael.ndiaye@evam.ch
075 430 79 20

16

**DISTRICTS
NYON ET MORGES**

Coordinateur régional
Alexandre Favini
alexandre.favini@evam.ch
079 284 57 67

9

5

**DISTRICT
OUEST LAUSANNOIS**

Coordinateur régional
Bruno Rebucini
bruno.rebucini@evam.ch
079 217 62 98

5

**DISTRICTS
RIVIERA, PAYS D'ENHAUT
ET LAVAUX-ORON**

Coordinateur régional
Julien Turini
julien.turini@evam.ch
079 159 73 00

**DISTRICT
AIGLE**

Coordinatrice régionale
Amélie Pistorius
amelie.pistorius@evam.ch
076 343 54 07

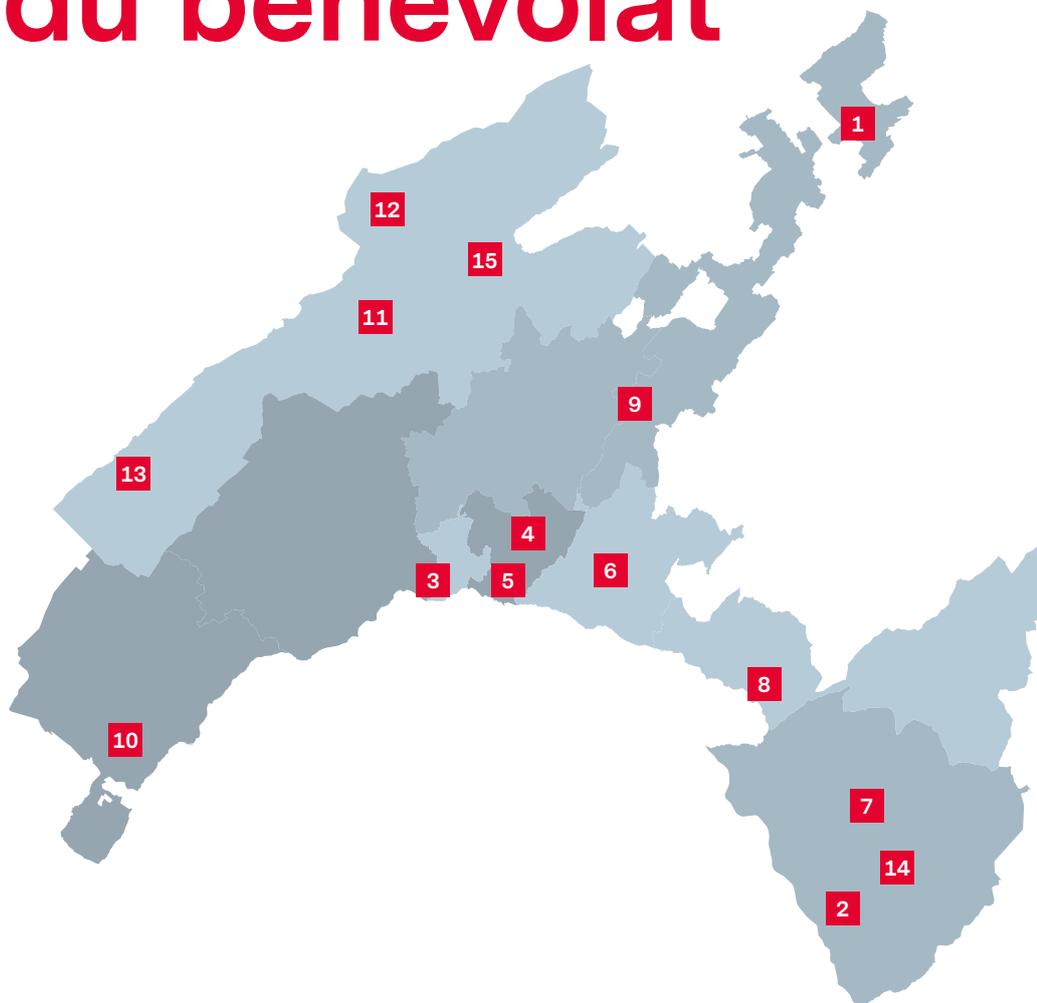


Nombre d'appartement dans le projet
« Un village – une famille »



Vous avez de la place chez vous ?
Écrivez-nous à heberger-un-migrant@evam.ch
Vous êtes sensible à l'intégration des personnes migrantes ?
Écrivez-nous à benevolat@evam.ch

Panorama du bénévolat



Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des groupes et associations de bénévoles historiques du canton avec lesquels nous avons le plaisir de collaborer.

Action Parrainages

Mise en relation de personnes installées de longue date en Suisse romande avec des personnes migrantes.

Objectif: faire connaissance et soutenir les nouveaux arrivants pour un temps plus ou moins long.

Association Paires

Création de binômes entre une personne habitant en Suisse et une personne requérante d'asile ou réfugiée pour passer du temps ensemble chaque semaine.

Association Nela

Accompagnement de jeunes personnes migrantes dans des projets artistiques et programme de parrainage.

WhatSport

Via son projet République des Sports, l'association encourage l'intégration de jeunes migrants dans le tissu régional à travers les différentes facettes du sport.

Activités régulières (hebdomadaires, mensuelles, etc.)

*Activités ponctuelles

Avenches

1

Groupe Babelvita

Cours de français, Café-contact hommes, Café-rencontres femmes
Pour les enfants: appuis scolaires, atelier d'expression, tennis, bibliothèque interculturelle.
**Pique-nique, coups de balai, jeux, sorties, bénévolat.*

Bex

2

GAR, Groupe d'appui aux réfugiés

Vestiaire, couture, atelier parents-enfants, peinture pour enfants, soutien au français, «casse-croûte» convivial.
**Pour les enfants: sorties ludiques, cinéma.*

Ecublens

3

ABRAE, Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens

Café-contact, vestiaire, jeux adultes et enfants, fête, henné pour les femmes. Pour les enfants: aide aux devoirs, activités créatrices.

Epalinges, Vers-chez-les-Blancs

4

GAMEP, Groupe d'accueil des migrants à Epalinges

Cours de français et soutien scolaire aux enfants, soutien administratif et accompagnement.
**Soupers, sorties sportives et loisirs.*

Smoothie Nomade

Activités de formation et d'insertion.

Lausanne

5

Le Vestiaire de Tour Grise 26

Habits pour enfants et adultes.

Lavaux

6

ABRAL, Association des bénévoles auprès des requérants d'asile du Lavaux

Cours de français, permanence, volleyball.
**Excursions, sorties récréatives.*

Leysin

7

Association Ste-Agnès

Cours de français, aide aux devoirs pour les adultes, vestiaire, repas-loto.
**Billets de cinéma et de cirque pour les enfants, excursions.*

Montreux-Clarens

8

ABRAC, Association des bénévoles auprès des réfugiés à Clarens et environs

Cours de français, permanence, volleyball, accompagnement.
**Excursions, soirées festives, journée en plein air avec repas.*

Moudon

9

Le Roseau, Centre d'accueil de jour Écoute, partage, soutien Parlons Français

Cours de langue par des bénévoles expérimentés.

Nyon

10

Association Le lieu-dit

Cours de français, cours axés santé (certains réservés aux femmes, avec garde pour enfants), appui pour les apprentis (CFC/AFP), permanence, atelier d'art-thérapie, atelier vélo, vestiaire, garde-meubles, cours d'informatique.

Orbe

11

GAMO, Groupe d'accueil des migrants d'Orbe

Cours de français, permanence, cofinancement avec le Théâtre de la Tournelle pour un travail d'utilité publique en tant qu'assistant régisseur.
**Ciné Club 4 à 7, expression artistique, sensibilisation à l'emploi, orientation professionnelle.*

Sainte-Croix

12

Café Contact

Cours de français, vestiaire, Café-contact, «marraines scolaires» qui accueillent enfants et parents pour un appui et un goûter.
**Grande fête à Noël.*

Vallée de Joux

13

GAMVJ, Groupe d'accueil des migrants de la Vallée de Joux

Aide à l'apprentissage du français, aide administrative, soutien scolaire.
**Activités festives, créatrices, accompagnement des migrants aux activités et dans les sociétés locales.*

Villars-sur-Ollon & Gryon

14

Association Eclair

Vestiaire, soutien en français, atelier enfants, sorties famille.

Yverdon-les-Bains

15

Les Tisserands du Monde

Distribution de nourriture, en collaboration avec Tables Suisses, ainsi que des maraîchers et des boulangers.
**Cours de français, vestiaire pour adultes, vestiaire pour enfants, Café-contact.*

Caritas Vaud et ASOLAC, Association sociale œcuménique de la Côte

Permanence d'accueil sans rendez-vous pour écoute, conseils, orientation.

Interviews croisées d'une famille d'accueil et de ses hôtes

Florence, son mari Michel et leur fils Lucien, étudiant, vivent dans une maison à Crissier et accueillent Liudmila et Iryna, deux amies ukrainiennes. Tous ont accepté de répondre à nos questions.

Rencontre avec la famille d'accueil

Quelle a été votre motivation à vous engager dans le projet « Héberger un Migrant » ?

Michel: On ne peut pas dire qu'il y a eu une motivation particulière, c'est plutôt un ensemble de choses qui nous a touchés. Essayer d'apporter à notre niveau un peu de soutien nous a semblé si évident qu'on ne s'est pas vraiment posé de question finalement.

Comment s'est passée la première rencontre ?

Florence: C'était dans la halle de Beaulieu, j'étais accompagnée par le coordinateur régional et la traductrice, mon mari et mon fils n'avaient pu être présents. Quand nous nous sommes retrouvés devant le box n° 10, j'avoue avoir ressenti un peu d'appréhension, même si au fond de moi je me suis dit qu'elles seraient beaucoup mieux à la maison. Lorsque j'ai vu Liudmila et Iryna, j'étais soulagée. Tout de suite j'ai vu dans leurs yeux beaucoup d'émotion. Après quelques échanges,furtifs, elles m'ont rapidement prise dans leur bras pour me remercier de notre démarche. Peu de mots, mais un moment intense.

Comment s'est passée l'arrivée de vos hôtes à la maison ?

M.: L'accompagnement du coordinateur régional et son travail en amont ont été nécessaires et ont facilité grandement l'arrivée de Liudmila et Iryna. Même si la communication n'était pas simple, nous avons toujours envie d'échanger tout en respectant l'intimité de chacun. Très vite, nous avons été très touchés par leur envie de découvrir notre pays, sa culture et ses traditions.

Avez-vous une anecdote particulière à nous faire partager ?

F.: Beaucoup de situations cocasses, mais si je dois en retenir une seule c'est quand Liudmila a sorti un tensiomètre de sa chambre. Nous avons beaucoup rigolé, elle la première, d'avoir pris cet instrument sans raison évidente, dans la précipitation du départ, alors qu'elle aurait pu prendre des choses bien plus utiles dans sa valise. À ce moment-là, on s'est vraiment rendu compte de son départ fait dans l'urgence. Le comble c'est que quelques jours plus tard, je faisais un petit malaise et grâce au tensiomètre on a pu vérifier ma tension...

Quels sont vos besoins actuels en tant que famille d'accueil ?

F.: Pas vraiment de besoins, on sait que le coordinateur régional est à nos côtés, une relation de confiance entre toutes les parties s'est créée, à partir de là, tout semble plus facile.

Qu'avez-vous appris de cette rencontre ?

F./M.: Tout d'abord, ma famille et moi n'avons aucun regret de notre décision, bien au contraire. Si c'était à refaire, nous le referions

la même chose. Dans le monde d'aujourd'hui, où notre travail, nos activités nous prennent beaucoup de temps, le fait d'échanger un peu d'humanité, de soutien, de s'ouvrir aux autres apporte du sens et cet échange est bénéfique pour nous tous.

Avez-vous un message à adresser à vos hôtes ?

F.: Avec ma famille, nous souhaitons qu'elles retrouvent les leurs le plus rapidement possible, ici ou ailleurs.

Rencontre avec Liudmila et Iryna

Pourquoi avoir choisi la Suisse ?

Liudmila: Nous étions en Allemagne. Là-bas, il y avait trop de monde. Nous étions complètement perdues. C'est un ami d'Iryna qui nous a conseillé de venir en Suisse, pays qu'il connaissait bien. Nous l'avons écouté.

Comment s'est passée votre arrivée ?

Iryna: Nous sommes arrivées à la gare de Neuchâtel pour nous rendre au Centre fédéral de Boudry. Et là, gros soulagement, nous avons vu le lac, le soleil, etc.

Avez-vous une anecdote particulière à nous faire partager ?

I.: Cette première nuit à Neuchâtel restera à tout jamais marquée dans nos mémoires. Alors que nous nous apprêtions à nous rendre à Boudry, nous avons été accostés par deux vieilles dames qui spontanément nous ont proposé de passer la nuit chez elles, un instant magique. Le lendemain, elles nous ont conduites directement au Centre fédéral.

Pourquoi avoir intégré le projet « Héberger un Migrant » ?

L.: C'est lors de notre séjour dans la halle de Beaulieu que nous avons rencontré le coordinateur régional qui nous a expliqué en quoi cela consistait. Devant ses explications, nous avons été séduites par le concept et nous ne regrettons absolument pas notre décision.

Quels liens entretenez-vous avec la famille d'accueil ?

L./I.: Florence et sa famille nous ont accueillies les bras ouverts, tout est fait pour que l'on se sente à l'aise. Dernièrement, nous avons cuisiné des plats typiques d'Ukraine (Vareniki) tous ensemble, comme on le fait chez nous.

Avez-vous un message à adresser à votre famille d'accueil ?

L./I.: Nous avons eu de la chance d'avoir rencontré Florence et sa famille. Nous sommes très heureuses parmi eux, malgré la situation dans notre pays qui nous pèse. Ceci est dû aux valeurs essentielles que nous partageons tout en cultivant nos différences.

*Propos recueillis par
Bruno Rebucini,
coordinateur régional Lausanne Ouest*

Le parcours vers l'intégration, une expérience dans la vie de chaque migrant

Rencontre avec Oleg, Bernard et Omed – aux profils différents – qui ont accepté de répondre à quelques questions et de partager leur histoire aussi admirable qu'enrichissante. En effet, les bénéficiaires sont les protagonistes des actions de l'EVAM. Au gré de ces interviews, ils racontent leur vécu et leur parcours vers l'intégration.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

«Je m'appelle Oleg Bogomolov et je viens d'Ukraine, où j'ai vécu à Kiev et à Kharkiv. Quand la guerre a éclaté, je suis resté en Ukraine pendant encore un mois et demi. Cette période était difficile, car toutes les nuits, je dormais dans une voiture située dans un parking souterrain. C'était le seul moyen d'être à l'abri, car mon appartement était au treizième étage d'un immeuble. Je n'ai pas été envoyé sur le front pour des raisons médicales, alors pendant ces quelques semaines, j'essayais néanmoins d'aider la population en achetant des produits de première nécessité et en les distribuant aux gens dans le besoin.

Ensuite, un de mes amis et moi avons décidé de quitter le pays et de nous diriger vers le centre de l'Europe sans vraiment savoir où. Durant notre périple, nous sommes passés par Budapest, en Hongrie, puis Munich, en

Allemagne. À ce moment-là, je souhaitais me rendre dans un pays francophone et notre choix s'est donc porté sur la Suisse, car je connaissais déjà le pays pour y avoir travaillé par le passé.»

Pouvez-vous me parler, en quelques mots, de vos débuts en Suisse ?

«Depuis Munich, nous voulions prendre un train afin de poursuivre notre voyage et le plus rapide était celui qui allait en direction de Lausanne. Le lendemain, nous avons eu un entretien au centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) de Boudry et l'après-midi même, nous avons reçu le permis S.»

Les trois premiers mois qui ont suivi son arrivée, Oleg logeait chez une famille d'accueil. «Tout se passait bien et j'ai beaucoup aimé cette période, mais je souhaitais être plus autonome.» Oleg s'installe donc au centre de Beaulieu où il vivra pendant deux mois.

Oleg Bogomolov



Ensuite, il a passé deux mois dans le foyer de Pully et actuellement, il habite dans un appartement de l'EVAM avec un ami ukrainien.

«Lorsque j'étais logé au centre de Beaulieu, j'ai été engagé comme traducteur par l'EVAM. Cette situation était amusante, car pendant la journée, j'étais dans la peau du collaborateur EVAM qui aidait et renseignait les gens en parlant russe et ukrainien. Le soir, je retrouvais ces personnes à Beaulieu qui me reconnaissaient et venaient me poser des questions.»

Vous faites des traductions pour l'EVAM, cela a-t-il toujours été votre domaine d'activité ?

«J'ai commencé à apprendre le français quand j'étais tout jeune. J'ai eu la chance d'étudier dans la seule école de ma ville en Ukraine qui proposait des cours de français. Ensuite, j'ai continué dans cette voie et j'ai fait des études de langues pour devenir traducteur-

interprète en Ukraine. En fait, la langue française a été un fil rouge et m'a guidé toute ma vie.»

Toutefois, Oleg n'a pas uniquement été actif dans ce domaine. Au cours de sa carrière, il s'est aussi intéressé à l'architecture et a même intégré la faculté d'architecture d'une université de Kiev. «J'ai participé à plusieurs projets d'architecture en Ukraine, mais aussi en Suisse, il y a quelques années. Deux des principaux projets que j'ai réalisés étaient des structures de LED à l'EPFL et pour le plateau de l'émission RTS Sport.»

Vous avez une double casquette au sein de l'EVAM, pouvez-vous nous décrire cette position ?

«Je suis à la fois bénéficiaire et collaborateur de l'EVAM, ce qui me donne deux points de vue. De plus, tout s'est fait très rapidement. Je me souviens que j'étais inscrit à l'Office

régional de placement (ORP) et je cherchais du travail depuis peu de temps quand j'ai reçu un appel de l'EVAM pour me convoquer à un entretien. Je m'y suis rendu et j'ai été engagé.».

Aujourd'hui, Oleg est toujours suivi par l'EVAM et travaille comme gestionnaire de dossier à l'antenne arrivée. Grâce à son expérience et à ses connaissances, il peut aider la population ukrainienne et les migrants venus d'autres pays en prodiguant de précieux conseils. «J'aime me sentir utile, nous explique-t-il. J'aime pouvoir aider les gens lorsqu'ils arrivent ici. J'essaie de faire en sorte que cela se passe bien pour eux et qu'ils commettent le moins d'erreurs possible grâce à ma propre expérience.».

Selon votre position, comment l'EVAM peut-il valoriser efficacement sa mission qui consiste à favoriser l'autonomie des migrants ?

«Je pense que le système mis en place à l'EVAM est bon et efficace.».

Pourtant, Oleg estime que certains aspects peuvent encore être améliorés. «L'EVAM pourrait renforcer les interactions avec les bénéficiaires en réalisant, par exemple, des enquêtes sur leur ressenti et leur compréhension. De plus, je pense que l'expérience de certains bénéficiaires peut être utile pour améliorer certains processus ou documents administratifs.».

Quels sont vos projets ?

Comme pour beaucoup d'Ukrainiens, la guerre a considérablement modifié les projets envisagés. Oleg répond simplement: «Je vis l'instant présent.».

Il ajoute qu'il aimerait continuer à travailler à l'EVAM aussi longtemps qu'il se sentira utile pour les migrants qui arrivent, notamment la population ukrainienne qu'il prend plaisir à aider dans cette période difficile. «Comme vous le savez, mes deux domaines d'activité sont les langues et l'architecture. Pour le moment, j'utilise donc mes compétences en français. Quant à mes projets d'architecture, je ne sais pas encore comment ils vont évoluer, car en Ukraine, je pense qu'il ne sera pas possible de les réaliser dans les prochaines années, et les projets en Suisse sont en suspens pour le moment. Jusqu'à présent, le français a toujours guidé mon parcours professionnel, donc je pense qu'il m'emmènera encore vers d'autres horizons.».

Bernard Comlan



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

« Je m'appelle Bernard Comlan et je viens de la Côte d'Ivoire. Je suis arrivé en Suisse il y a quatre ans, le 28 mai 2019. Depuis, je suis ici à l'EVAM. ».

Quelle mesure d'intégration vous a été proposée à votre arrivée à l'EVAM ?

« Dans un premier temps, je possédais un permis N, pendant six mois, avec lequel je ne pouvais pas bénéficier d'une formation. Ensuite, j'ai obtenu un permis F et j'ai été convoqué par un conseiller en orientation qui m'a proposé plusieurs formations, dont celle que je suis actuellement, comme employé en restauration. Les deux autres possibilités qui se présentaient à moi étaient aide-soignant et peintre. Je n'ai pas hésité une seconde pour faire mon choix, car j'avais déjà quelques notions de service à la clientèle acquises dans mon pays. Au début de la formation,

nous devons effectuer une semaine de stage. Cette première étape s'est très bien passée et mon formateur a estimé que j'étais apte à poursuivre dans cette voie. ».

C'est donc en septembre 2019 que la formation de Bernard débute véritablement. Celle-ci durera une année durant laquelle il apprendra et acquerra toutes les compétences nécessaires avec brio. « L'objectif est de pouvoir entrer sur le marché du travail au terme de la formation. ». Seulement, la pandémie de Covid-19 se propage, provoquant notamment la fermeture des établissements de restauration. Heureusement, Bernard peut compter sur son formateur principal au sein de l'établissement, qui restera ouvert pendant cette période d'incertitude: « C'est quelqu'un de très bien; il m'a dit qu'il ne pouvait pas me laisser comme ça et qu'il allait me garder. De plus, il m'a aussi proposé de faire un apprentissage ici et donc

de rester deux années supplémentaires. Bien sûr, j'ai immédiatement dit oui, car pour moi, tout se passe bien et la formation que nous recevons est de très bonne qualité. Nous avons une base de travail très solide. D'ailleurs, mes notes et mes moyennes en cours interentreprises à l'École professionnelle de Montreux (EPM) sont excellentes.».

Dans son parcours vers l'autonomie et l'intégration, Bernard est naturellement accompagné par l'EVAM et, au travers de la mesure d'intégration suivie de son apprentissage au sein de l'établissement, il nous confie être également bien encadré par ses formateurs et collègues de l'EVAM. Il s'est toujours senti soutenu durant le parcours déjà accompli depuis ses premiers jours en Suisse.

En Suisse, Bernard n'a pas été confronté à la barrière de la langue au niveau oral, car le français est sa langue maternelle. Les difficultés rencontrées étaient principalement à l'écrit et, plus précisément, en orthographe. Afin d'y remédier, des cours lui ont été proposés par l'EVAM pour une durée d'une année ainsi que des cours de mathématiques où il présentait quelques lacunes. «Dans mon travail, cette matière est importante, car je dois être capable de compter l'argent à rendre au client quand je suis à la caisse.».

Sachant déjà parler le français à son arrivée en Suisse, le contact avec les autres apprentis lors de la journée hebdomadaire de cours à l'École professionnelle de Montreux (EPM) n'a toutefois pas été évident pour Bernard. En effet, la majorité d'entre eux sont nés et ont grandi dans la région. Bernard a donc dû faire preuve d'une certaine capacité d'adaptation et de courage pour apprendre à connaître ses nouveaux collègues. «J'ai dû sortir de ma coquille et me familiariser avec eux», nous dit-il.

Qu'est-ce que cette formation peut vous apporter et comment comptez-vous vous en servir ?

«Comme je l'ai dit, la formation que je reçois ici est de grande qualité et je suis conscient d'avoir appris beaucoup de choses et je remercie encore une fois mes formateurs, car cela est en grande partie grâce à eux. Dans mon pays d'origine, j'avais commencé une formation en maintenance informatique que je n'ai malheureusement pas pu terminer à cause de la guerre qui a provoqué mon départ de Côte d'Ivoire. Pour être honnête, j'aurais aimé continuer mon parcours dans ce domaine, mais l'opportunité ne s'est pas présentée à moi en Suisse. Cependant, aujourd'hui, je suis très fier de travailler dans la restauration et de tout le chemin parcouru depuis quelques années.».

Grâce à cette expérience, quels sont vos projets/ambitions ?

«L'avenir, je préfère ne pas trop y penser, concède Bernard. Je suis quelqu'un qui vit au jour le jour.» Il reconnaît également que sa situation de titre de séjour provisoire pose des défis. «Il est vrai que ce n'est pas facile en raison de cette situation, mais j'ai toujours des ambitions.» Pour lui, l'apprentissage ne s'arrête jamais et peut se poursuivre à tout âge. Actuellement, Bernard effectue un stage dans l'hôtel prestigieux Royal Savoy à Lausanne, à l'occasion duquel il met en pratique tout ce qu'il a appris pendant sa mesure d'intégration et son apprentissage.

Omed Abdul Ghafar

Omed Abdul Ghafar, un jeune âgé de 16 ans, arrivé en Suisse au cours de l'année dernière, a eu le courage de répondre à quelques questions sur son parcours depuis qu'il a fait ses premiers pas dans notre pays — le tout en français et sans interprète !



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

«Je m'appelle Omed, je suis kurde, j'ai 16 ans. Je suis arrivé en Suisse il y a presque neuf mois.»

Comment se passe la vie en structure ?

Actuellement, Omed est logé dans la structure d'appartements éducatifs à Orbe et nous donne son ressenti sur sa nouvelle vie dans cette région du Nord vaudois. «Ça va bien, la structure est belle, ça va bien avec mes dix colocataires et avec les opérateurs [ndlr : mot appris dans le centre CFA, et qui correspond aux collaborateurs de l'équipe interdisciplinaire]. J'aime pouvoir faire à manger.»

Quelles sont les mesures d'accompagnement mises en place ?

«Ils m'ont inscrit à l'école à la route de Chavannes, à Lausanne. J'aime beaucoup. Je suis inscrit à un club de football *under* [ndlr : pour les moins de 18 ans] à Epalinges. Je suis défenseur, je suis droitier, avec la jambe gauche je suis pas très bon.»

Comment se passe l'apprentissage du français ?

«J'aime aller aux cours de mathématique et de français. Le français va bien. J'aimerais avoir un ordinateur pour pratiquer le français et faire plus de progrès.»

À quoi consacrez-vous votre temps libre ?

«J'aime beaucoup jouer au football, avec le club et aussi avec les amis ; je joue toujours au football. Je regarde le téléphone, je regarde des matchs de football et je joue aussi à des jeux de football. Mon équipe préférée est le Real Madrid parce qu'ils sont les plus forts.»

En partageant son expérience, Omed met en lumière la détermination et l'engagement des migrants à s'adapter et à s'intégrer dans leur nouvelle société. Son enthousiasme pour l'apprentissage de la langue et son implication dans des activités telles que le football témoignent de sa volonté de construire une vie épanouissante en Suisse. Ces initiatives sont soutenues par les mesures d'accompagnement mises en place par l'EVAM et les professionnels qui l'entourent. L'histoire d'Omed, tout comme celles d'Oleg et de Bernard, reflète la réalité de nombreux migrants qui, malgré les défis auxquels ils sont confrontés, cherchent activement à trouver leur place et à contribuer positivement à la société qui les accueille.

*Propos recueillis par
Ange-Marie Nziraguseswa, secrétaire de direction
et Nicolas Rubino, assistant de communication*

Favoriser un environnement sûr pour les femmes hébergées dans les foyers

Fin 2019, la sécurité des femmes dans les hébergements pour requérants d'asile a fait l'objet d'un postulat de la députée Muriel Thalmann. Le Grand Conseil a renvoyé ce postulat au Conseil d'État en mars 2021. Le Parlement a accordé au Gouvernement cinq ans pour fournir son rapport, soit jusqu'en mars 2026.

Afin de suivre les progrès dans la prise en charge des populations vulnérables, notamment des femmes, l'EVAM aborde chaque année le sujet dans son rapport annuel.

Malgré le défi exceptionnel auquel est confronté l'EVAM depuis l'émergence de la crise ukrainienne, l'établissement ne perd pas de vue les besoins spécifiques des femmes logées dans les centres d'hébergement collectif.

Pour chacune des nombreuses structures mises en exploitation depuis février 2022,

structures dans lesquelles la population féminine est largement plus représentée que les années précédentes, l'EVAM a été attentif à garantir les standards déjà en place tels que: la séparation des genres lors de l'attribution d'une chambre (à l'exception des couples et des familles); la limitation de l'accès des chambres aux seules personnes autorisées; mixité de genre assurée au sein du personnel; etc. Par ailleurs, dans chacune de ces structures, des WCs et des douches ont été réservés à l'usage exclusif des femmes et de leurs enfants.

Des étages dédiés aux femmes existent dorénavant dans deux foyers. Ils offrent un espace plus intimiste, protégé, voire sécurisé aux plus vulnérables ou fragilisées d'entre elles.



L'EVAM a également déployé des efforts considérables dans le recrutement de personnel pour assurer un encadrement de proximité de qualité, fournissant à chaque bénéficiaire des prestations sociales et multipliant ainsi les possibilités pour les personnes vulnérables hébergées dans ses structures d'être informées et d'être écoutées. La mixité de genre a notamment pu être instaurée parmi les surveillants.

Une nouvelle formation destinée au personnel encadrant a été introduite en 2022. De type recherche-action, elle vise à renforcer les pratiques qui luttent contre les discriminations et les violences de genre et à faire émerger une culture institutionnelle partagée au sein des équipes et des foyers. Une vingtaine de collaborateurs de différents métiers ont été formés. Il est prévu que le double de participants provenant de sept foyers suive la formation en 2023.

Regard prospectif sur l'année 2023



Dans le sillage d'une année qui aura été aussi turbulente qu'imprévisible , il est particulièrement difficile de prédire ce que les prochains mois nous réservent. Tandis que le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a établi des prévisions et communiqué aux cantons et partenaires des scénarios probables, l'EVAM continue d'appréhender sa mission de manière pragmatique et pérenne — assister et accompagner les bénéficiaires vers l'autonomie.

Si, pour l'EVAM, 2022 a été marquée par une croissance extraordinaire à tous les points de vue, l'année 2023 débute à un très haut niveau et tout indique que les chiffres resteront élevés. L'augmentation du nombre de bénéficiaires a certes ralenti. Il faut maintenant consolider tout ce qui a été mis en place dans l'urgence, compléter la formation des nombreux nouveaux collaborateurs, et poursuivre l'engagement pour accompagner tous nos bénéficiaires, quelle que soit leur origine, vers leur autonomie et leur intégration.

Les hypothèses du SEM tablent sur une augmentation du nombre de nouvelles demandes d'asile et une diminution du nombre de nouvelles demandes de protection de personnes fuyant la guerre en Ukraine. Globalement, ces éléments signifient que nos effectifs devraient encore augmenter : un défi

considérable après une année où les équipes de l'EVAM et tous ses partenaires ont déjà absorbé une croissance sans précédent dans son ampleur et sa rapidité.

Une dégradation significative de la situation en Ukraine pourrait amener un nouvel afflux d'ampleur. Même si cette hypothèse n'est pas qualifiée comme probable par le SEM, nous devons de nous y préparer, travaux qui sont en cours au sein de l'EVAM et avec les différents services de l'État.

Un domaine voit malheureusement sa croissance se poursuivre, voire s'intensifier : le nombre de mineurs non accompagnés continue d'augmenter fortement. L'EVAM met bien sûr tout en œuvre pour continuer à assurer à tous ces jeunes un accompagnement et un environnement adéquat et sûr.

Les sites de l'EVAM

La carte recense les sites d'hébergement collectif de l'EVAM au 31.12.2022. Onze responsables se partagent la gestion de 30 foyers et d'un abri PCi, tandis que 6 responsables sont en charge des 16 structures pour mineurs non accompagnés.

RESPONSABLES DE FOYERS ET D'UN ABRIS

Bex (1), Gryon (2)	Christine Blatti Villalon
Crissier (1), Féchy (1), Gollion (1)	Celsius Nsengiyumva
Ecublens (1)	Vincent Sallet
Epalinges (1), Lausanne (2), Vevey (1)	Patrick Roche-Meredith
Bullet (1), Lausanne (1), Sainte-Croix (2), Yverdon (1)	Andreas Zurbrügg
Clarens (abri PCi), Montreux (1), Vevey (1)	Isabel Lopes Veiga Carvalho
Ballaigues (1), Pully (1)	Michaël Lemaire
Gland (1)	Caroline Crelier
Lausanne (1), Morges (1), Moudon (1)	Siegfried Ceballos
Ollon (3), Leysin (2)	Grégoire Tafelmacher
Lausanne (Beaulieu)	Andrea Tasinato

STRUCTURES POUR MNA

Montreux (1)	Alexandra Florence
Lausanne (1)	Pierre Felder
Lausanne (1)	Kevin Leboisne
Pully (1), Yverdon-les-Bains (1)	Jérôme Landriu
Veytaux (1), Montreux (2)	Valentin Monney
Orbe (1)	Andrea Felappi

STRUCTURES D'HÉBERGEMENT COLLECTIF (30)

Ces foyers accueillent des personnes adultes seules, femmes et hommes, des couples, des familles.

STRUCTURES POUR MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (8)

Foyers pour mineurs non accompagnés (2)
Structures d'appartements éducatifs (6)
L'accompagnement et l'encadrement spécifique sont assurés par des équipes interdisciplinaires.

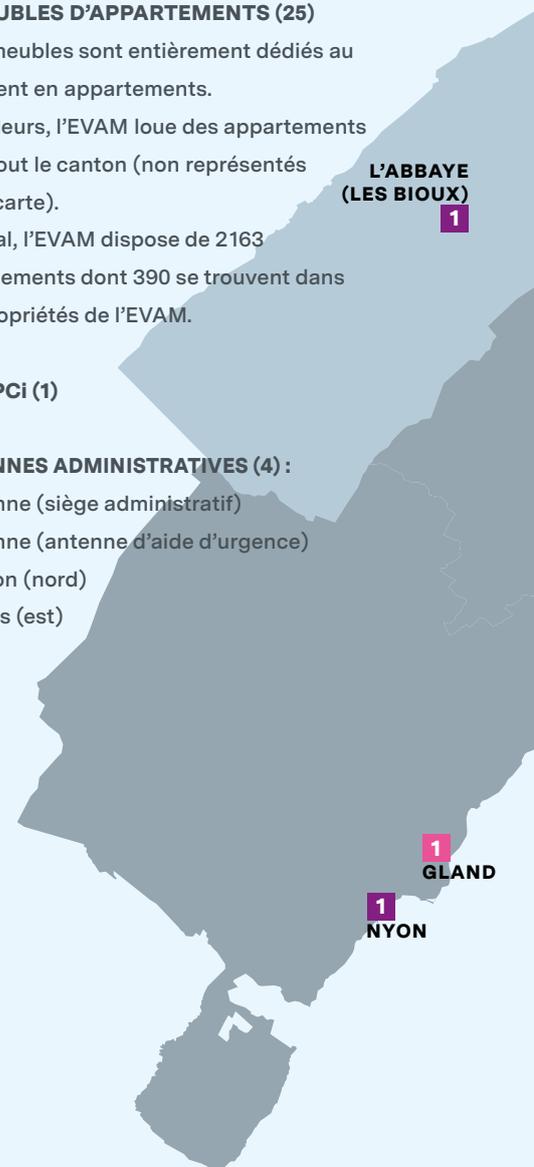
IMMEUBLES D'APPARTEMENTS (25)

25 immeubles sont entièrement dédiés au logement en appartements.
Par ailleurs, l'EVAM loue des appartements dans tout le canton (non représentés sur la carte).
Au total, l'EVAM dispose de 2163 appartements dont 390 se trouvent dans des propriétés de l'EVAM.

ABRI PCi (1)

ANTENNES ADMINISTRATIVES (4) :

Lausanne (siège administratif)
Lausanne (antenne d'aide d'urgence)
Yverdon (nord)
Clarens (est)

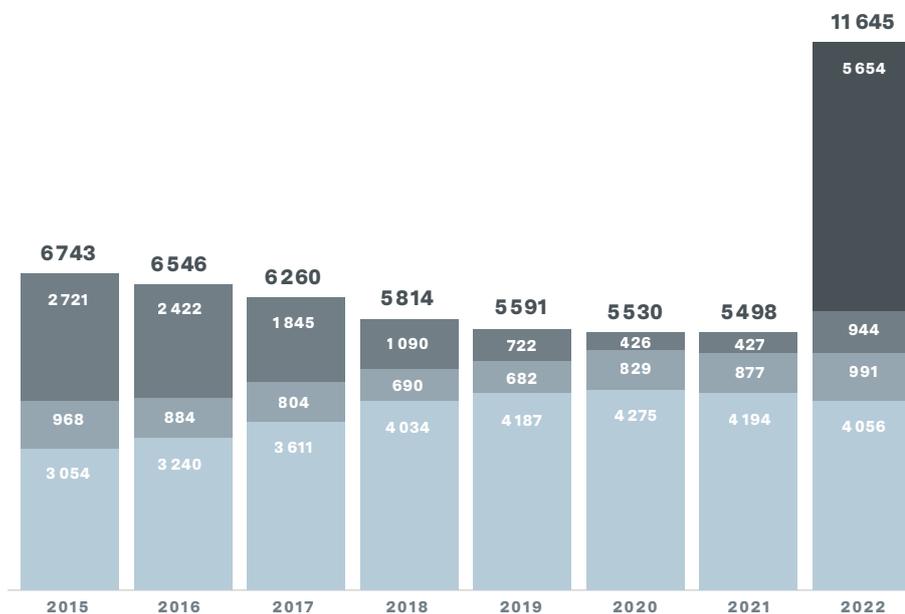




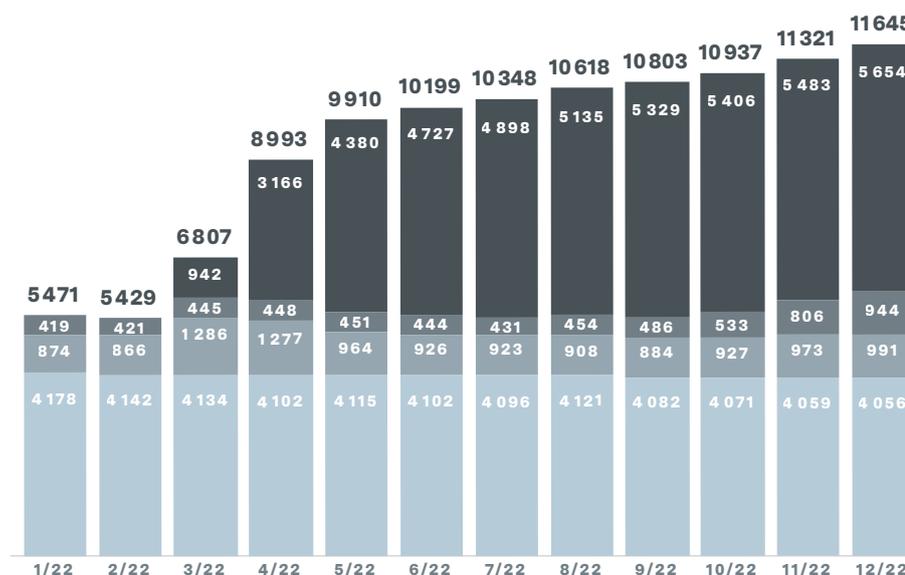
L'EVAM EN CHIFFRES

Évolution du nombre de bénéficiaires de l'EVAM selon statut 2015-2022

Au 31 décembre 2022, l'EVAM comptait 11645 bénéficiaires.



Évolution du nombre de bénéficiaires de l'EVAM selon statut focus 2022

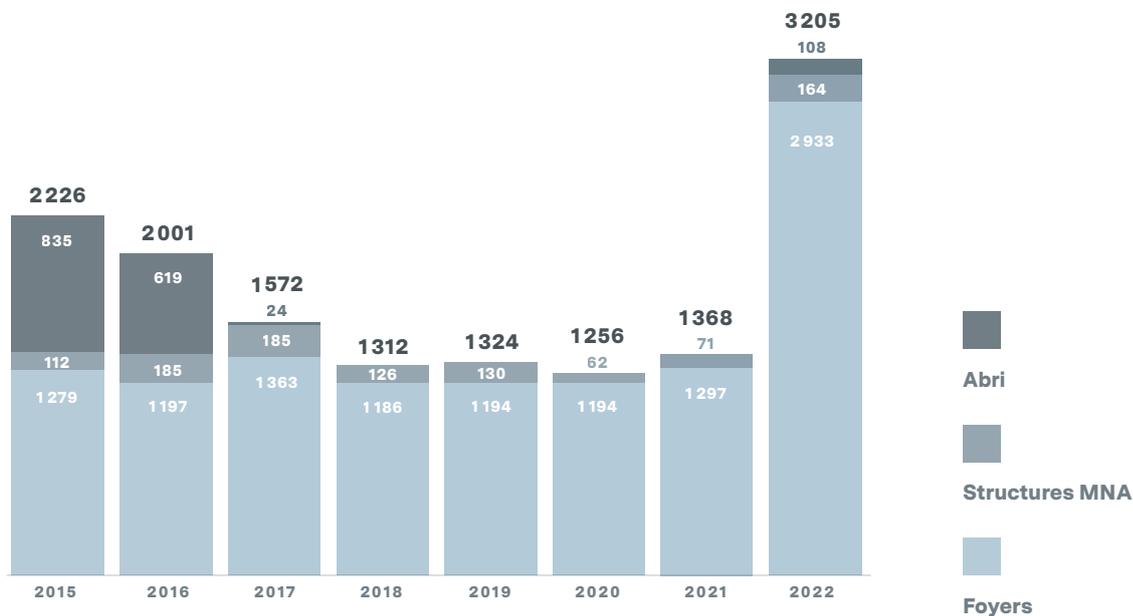


Remarques

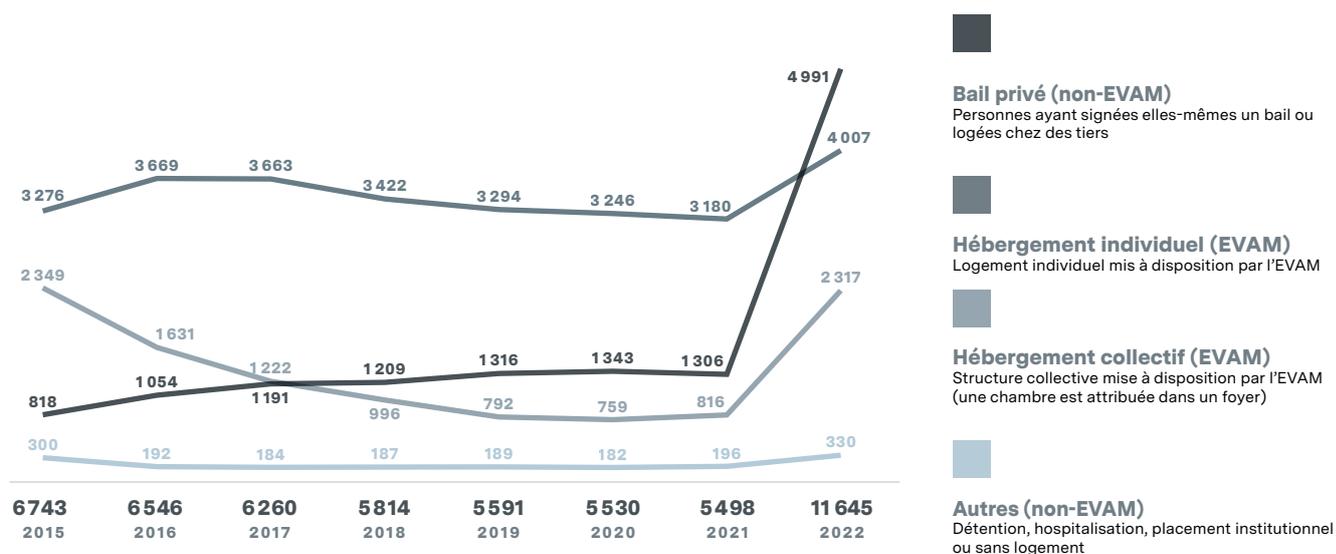
Les premiers permis S, octroyant le statut de personnes à protéger, ont été délivrés en mars 2022.

À la suite de la crise ukrainienne, les valeurs entre les mois de mars et mai 2022 peuvent avoir des écarts avec la réalité, particulièrement en ce qui concerne les valeurs « Aide Urgence » et « Personne à protéger ».

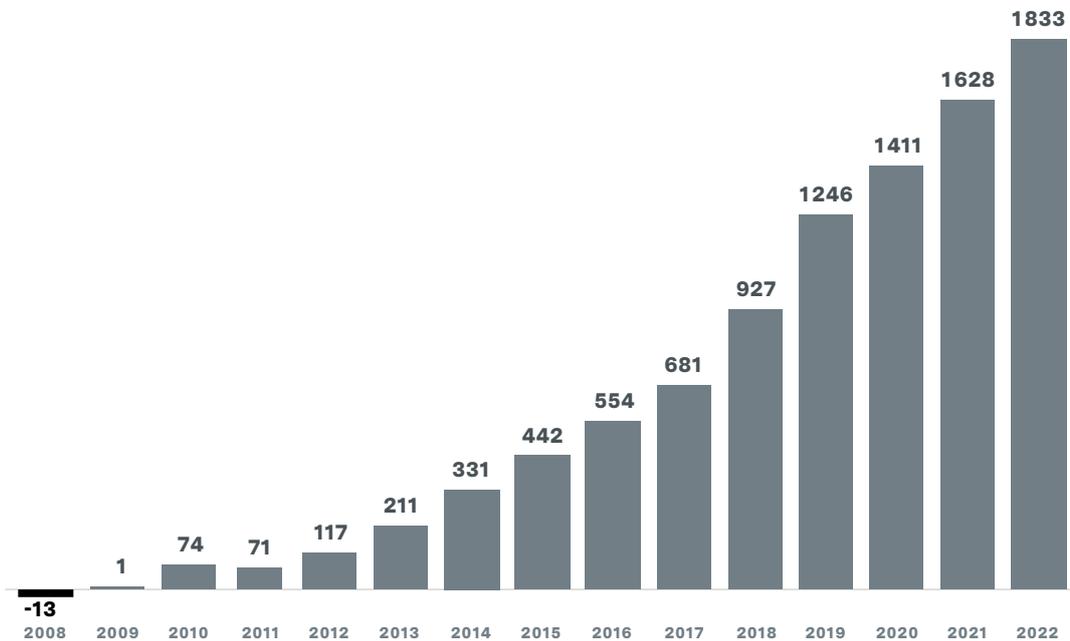
Capacité des structures d'hébergement collectif 2015-2022



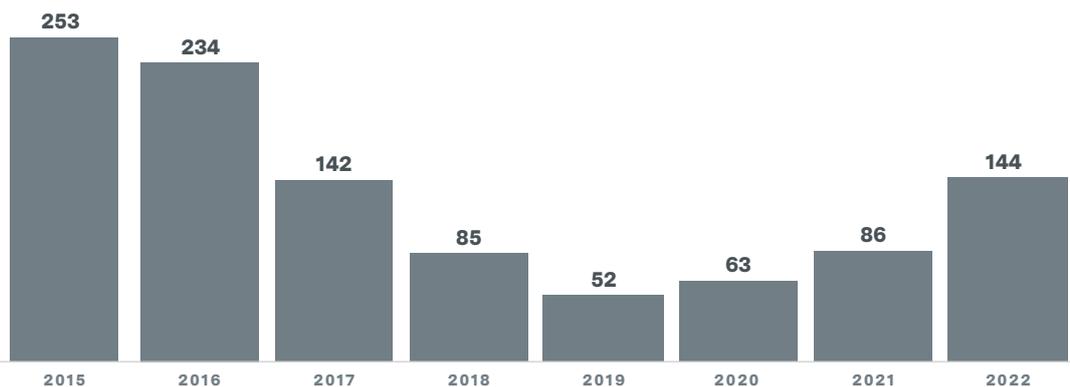
Évolution du nombre de bénéficiaires de l'EVAM selon type de logement 2015-2022



Bénéficiaires avec permis F qui accèdent durablement au marché du travail
2008-2022 (chiffres cumulés)



Mineurs non accompagnés pris en charge par l'EVAM dans une structure collective dédiée **2015-2022**



Des chiffres complémentaires sont à votre disposition sur le site internet du Secrétariat d'État aux migrations:
www.sem.admin.ch



Rapport financier 2022

Les effets du conflit en Ukraine se reflètent également au niveau financier

Cette année 2022 a été plus que marquante, y compris au niveau des finances de l'établissement. Le désastre humain généré par le conflit en Ukraine, et l'afflux de personnes à protéger qui s'en est suivi, a poussé l'EVAM à adapter son dispositif dans l'urgence, avec une ampleur sans précédent.

En effet, plus de 5654 personnes au bénéfice d'un livret S ont été accueillies en 2022, en lien direct avec ce conflit. Ces nouveaux bénéficiaires viennent s'ajouter aux demandeurs d'asile jusqu'alors traditionnellement accueillis par l'EVAM, eux-mêmes en forte hausse (5991 bénéficiaires relevant de l'asile au 31.12.2022 contre 5498 un an plus tôt).

En parallèle, l'afflux de mineurs non accompagnés (MNA), amorcé fin 2021, s'est poursuivi, et l'encadrement de ces jeunes a amené son lot de défis à relever tant au niveau des structures d'accueil que du personnel. Au total, le nombre de bénéficiaires pris en charge en fin d'année 2022 par l'EVAM atteint le chiffre record de 11645 personnes, soit plus du double par rapport à l'année précédente.

À l'heure de cet afflux non prévisible, la subvention initialement prévue au budget de l'EVAM était de CHF 111,1 millions, et calibrée sur une population à prendre en charge avant crise de 4316 personnes. La convention de

subventionnement prévoit toutefois les mécanismes et adaptations nécessaires pour assurer la prise en charge de nos bénéficiaires si ce nombre vient à croître en cours d'année. Il n'en demeure pas moins que l'ampleur et la soudaineté des effets du conflit en Ukraine ont nécessité des règles de financement propres à cette crise, matérialisées dans un avenant à la convention conclue entre le Canton et l'EVAM.

Les impacts sur le financement sont inévitablement conséquents. La part dédiée à nos bénéficiaires relevant de l'asile s'est élevée à CHF 127,5 millions contre les CHF 111,1 millions évoqués plus haut dans le budget de l'EVAM. Quant à la subvention extraordinaire nécessaire pour pallier les effets du conflit en Ukraine ainsi que l'afflux de MNA, celle-ci se chiffre à CHF 86,9 millions. Au final, le financement cantonal nécessaire en 2022 atteint un montant record de CHF 214,5 millions et marque bien l'exercice sans précédent vécu par l'établissement.

Les charges reflètent, via ses dépenses, également les impacts de l'afflux de personnes que nous avons connu. Les prestations d'assistance, d'hébergement et d'encadrement octroyées à nos bénéficiaires se sont chiffrées à CHF 163,5 millions contre CHF 71,2 millions prévus au budget. Les charges de personnel se montent à CHF 61,3 millions contre CHF 46,1 millions budgétés initialement. Enfin, les autres charges d'exploitation se totalisent à CHF 11,6 millions contre CHF 9,4 millions escomptés.

Si les dépenses ont naturellement pris l'ascenseur, il est intéressant de constater parallèlement que les recettes liées à l'autonomie financière de nos bénéficiaires sont aussi en augmentation. Le total de ces produits passe de CHF 11,7 millions en 2021 à CHF 14,9 millions fin 2022. Ce dernier chiffre comprend également une part d'un peu plus de CHF 2 millions relative aux personnes au bénéfice d'un livret S et ayant une activité lucrative.

La rénovation du parc immobilier de l'EVAM s'est poursuivie, mais seulement sur les projets déjà en cours de travaux. En effet, la priorité a été mise sur la recherche de nouvelles capacités d'hébergement pour faire face à l'urgence liée au conflit en Ukraine. Au final, des travaux pour près de CHF 2,4 millions ont été réalisés. Le financement de ces investissements est toujours assuré par l'octroi d'emprunts au bénéfice d'une garantie étatique accordée par décret au printemps 2018.

Au 31 décembre 2022, il ressort du compte de résultat un excédent de recettes de CHF 604 093.-. Dès l'approbation des comptes par le Conseil d'État, ce résultat sera affecté au Fonds d'égalisation dont le nouveau montant s'élèvera à CHF 6 828 594.- contre CHF 6 224 501.- lors de l'exercice précédent.

Compte de résultat 2022

	31.12.2022	Budget au 31.12.2022	31.12.2021
Produits d'exploitation			
Financement cantonal	214 455 490,25	111 117 290,80	124 490 052,30
Produits d'hébergement	7 365 282,65	5 119 835,00	6 263 589,32
Produits des frais médicaux	2 168 730,82	1 316 105,75	1 512 373,50
Autres produits - facturations diverses	4 824 186,42	3 406 767,12	3 838 967,54
Revenus des requérants	8 109 926,99	5 689 619,48	6 334 509,70
Produits divers	141 007,86	41 250,00	65 431,06
Total des produits d'exploitation	237 064 624,99	126 690 868,15	142 504 923,42
Charges d'exploitation			
Prestations d'assistance, d'hébergement et d'encadrement			
Charges d'assistance	-44 665 607,13	-19 155 769,13	-22 926 965,87
Loyers et charges des appartements, foyers et locaux	-59 403 339,75	-25 294 119,00	-32 028 526,98
Électricité des appartements, foyers et locaux	-1 734 258,14	-1 519 030,00	-1 595 155,37
Frais médicaux (y.c. honoraires courtier)	-45 654 945,93	-19 980 616,51	-27 864 990,80
Frais de surveillance	-8 560 197,50	-3 669 383,56	-3 908 063,85
Frais d'exploitation des mesures d'intégration	-3 521 939,99	-1 620 907,00	-1 208 532,94
Charges de personnel	-61 309 053,54	-46 091 082,95	-43 811 859,42
Autres charges d'exploitation			
Frais de véhicules	-267 605,97	-188 830,00	-163 087,74
Assurances et taxes	-453 734,72	-352 619,00	-386 801,48
Développements et exploitation de l'informatique	-3 196 536,05	-2 350 750,00	-1 921 848,34
Honoraires de tiers	-324 678,56	-240 900,00	-198 943,35
Frais de télécommunications	-163 954,45	-200 000,00	-176 405,25
Frais divers d'administration	-755 280,85	-409 900,00	-347 500,66
Frais bancaires liés aux versements des prestations	-266 388,19	-124 500,00	-141 086,63
Pertes sur débiteurs	-156 463,25	-125 000,00	-141 546,09
Amortissements, provisions et corrections de valeur			
Amortissements des immobilisations	-5 159 999,43	-4 934 518,00	-4 797 623,77
Correction de valeur des créances de bénéficiaires & tiers	-250 000,00	-	-
Attributions aux provisions (annexe 7)	-492 776,00	-184 443,00	-243 493,00
Dissolutions des provisions (annexe 7)	52 700,00	-	105 000,00
Total des charges d'exploitation	-236 284 059,45	-126 442 368,15	-141 757 431,54
Résultat d'exploitation avant résultat financier	780 565,54	248 500,00	747 491,88
Charges financières	-232 417,42	-248 500,00	-248 203,19
Résultat financier	-232 417,42	-248 500,00	-248 203,19
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	548 148,12	-	499 288,69
Charges extraordinaires	-4 428,30	-	-230,00
Produits extraordinaires	50 240,90	-	97 556,50
Produits s/ventes d'immeubles	-	-	-
Résultat extraordinaire (annexe 10)	45 812,60	-	97 326,50
Charges exercices antérieurs	-	-	-
Produits exercices antérieurs	10 131,80	-	20 000,00
Résultat hors période (annexe 11)	10 131,80	-	20 000,00
EXCÉDENT DE RECETTES L'EXERCICE	604 092,52	-	616 615,19
Dissolution (+) / attribution (-) au Fonds d'égalisation	-604 092,52	-	274 367,00
Résultat de l'exercice en faveur du Canton de Vaud	0,00	-	890 982,19

RAPPORT FINANCIER

Bilan au **31 décembre** // en **CHF**

ACTIF	31.12.2022	31.12.2021
Actif circulant		
Trésorerie	821 736,85	4 333 058,13
Caisses	192 924,40	55 414,05
Compte de chèques postaux	–	3 162 759,33
Banques	628 812,45	1 114 884,75
Créances résultant de prestations d'assistance et de services (annexe 2)	2 302 199,97	1 953 622,88
Créances envers des bénéficiaires et des tiers	6 552 199,97	5 953 622,88
Correction de valeur	-4 250 000,00	-4 000 000,00
Autres créances à court terme	18 528 392,04	6 856 566,25
Compte-courant État de Vaud (annexe 3)	9 238 711,66	3 868 399,06
Compte-courant SRC	2 121 388,74	1 547 567,82
Compte-courant BCI	6 354 467,83	943 198,13
Compte-courant CSIR	468 678,20	219 478,15
Autres créances diverses	345 145,61	277 923,09
Actifs de régularisation	4 255 881,75	1 603 424,37
Assistance versée d'avance	2 811 846,55	1 152 064,05
Actifs transitoires divers	1 444 035,20	451 360,32
Total actif circulant	25 908 210,61	14 746 671,63
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles (annexe 4 & 5)		
Matériel informatique	719 448,16	345 301,25
Matériel et outillage	104 124,94	35 096,27
Mobilier de bureau	196 763,21	5 829,50
Véhicules	1,00	1,00
Infrastructures	5 487 072,62	5 637 128,93
Immeubles	64 213 948,19	64 651 515,14
Total actif immobilisé	70 721 358,12	70 674 872,09
TOTAL DE L'ACTIF	96 629 568,73	85 421 543,72

Bilan au **31 décembre** // en **CHF**

PASSIF	31.12.2022	31.12.2022
Capitaux étrangers		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	15 461 931,16	4 174 893,69
Dettes à court terme portant intérêts	3 331 469,78	3 328 254,10
Prêt du SEM	127 652,00	127 652,00
Emprunts sous garantie de l'État (annexe 6)	3 203 817,78	3 200 602,10
Autres dettes à court terme	2 596 755,60	1 018 878,93
Autres dettes diverses	2 596 755,60	1 018 878,93
Passifs de régularisation	2 620 524,14	1 105 218,97
Passifs transitoires divers	1 077 692,20	510 740,68
Passifs transitoires service du personnel	1 542 831,94	594 478,29
Total capitaux étrangers à court terme	24 010 680,68	9 627 245,69
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêts	62 822 735,53	66 154 223,84
Prêt du SEM	1 085 071,10	1 212 723,10
Emprunts sous garantie de l'État (annexe 6)	61 737 664,43	64 941 500,74
Provisions	2 967 559,00	2 524 591,00
PPE - Fonds de rénovation	43 947,00	41 055,00
Divers risques (annexe 7)	2 923 612,00	2 483 536,00
Total capitaux étrangers à long terme	65 790 294,53	68 678 814,84
Total capitaux étrangers	89 800 975,21	78 306 060,53
Capitaux propres		
Fonds d'égalisation (annexe 2)	6 224 501,00	6 224 501,00
Résultat de l'exercice en faveur de l'EVAM	604 092,52	-
Résultat de l'exercice en faveur du Canton de Vaud	-	890 982,19
Total capitaux propres	6 828 593,52	7 115 483,19
TOTAL DU PASSIF	96 629 568,73	85 421 543,72

Annexe aux comptes

// en CHF

1 Présentation des comptes

L'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) est un établissement autonome de droit public, doté de la personnalité juridique, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA).

Conformément à l'article 17 du Règlement d'organisation de l'EVAM, approuvé par le Conseil d'État le 18.12.2019 et prenant effet le 1^{er} février 2020, les présents comptes annuels sont établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième

du Code des obligations, articles 957 à 960e). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

Les finances de l'établissement sont gérées conformément aux principes de la légalité, de la régularité, de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacités. Le budget et les comptes de l'EVAM doivent donner une situation claire, complète et véridique de la gestion financière, du patrimoine et des dettes.

2 Créances résultant de prestations d'assistance et de services

	31.12.2022	31.12.2021
Créances découlant de prestations d'assistance aux bénéficiaires relevant de la LARA	4 971 662,66	4 391 454,26
Créances dues pour des prestations d'assistance par des personnes bénéficiant d'un permis B, du temps de leur période de prise en charge LARA	977 477,91	812 488,37
Créances dues pour des prestations d'hébergement et de services délivrées par notre établissement à des personnes bénéficiant d'un permis B aux œuvres d'entraide et services sociaux du Canton	603 059,40	749 680,25
Valeur brute des créances	6 552 199,97	5 953 622,88
. /. Correction de valeur	-4 250 000,00	-4 000 000,00
Valeur nette des créances	2 302 199,97	1 953 622,88

La valeur brute des créances au 31.12.2022 correspond à la somme des prestations facturées par l'établissement et toujours ouvertes à la date de clôture.

La correction de valeur est calculée en prenant en considération, tant les risques spécifiques que les risques généraux découlant de ces créances en regard de la nature de celles-ci, de la qualité des débiteurs, ainsi que de leur délai de récupération, lequel s'échelonne principalement à moyen et long terme. L'analyse effectuée en donne la conclusion que la couverture du risque doit être augmentée.

3 Détail des rubriques «État de Vaud»

	31.12.2022	31.12.2021
Solde compte-courant en faveur de l'État de Vaud	-57 937 145,09	-25 522 208,14
Actifs transitoires État de Vaud	67 175 856,75	29 390 607,20
Solde en faveur de l'EVAM (+) / l'État de Vaud (-)	9 238 711,66	3 868 399,06

4 Règles et durées d'amortissements des immobilisations corporelles

Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Véhicules	Linéaire	5 ans
Infrastructures	Linéaire	5 à 13 ans
Immeubles Pour la valeur du parc au 01.01.2012 et acquisitions dès 2012 (au prorata mensualisé, pour les acquisitions de l'exercice sous revue)	Linéaire	50 ans
Pour les travaux de rénovations à plus-value (au prorata mensualisé, pour les travaux de l'exercice sous revue)	Linéaire	20 ans
Pour constructions neuves (gros œuvre et second œuvre) : (au prorata mensualisé, pour les travaux de l'exercice sous revue)	Linéaire	35 ans

5 Immobilisations corporelles

Au 31.12.2022, la valorisation au bilan tient compte des travaux de rénovations réalisés durant l'exercice. En 2022, l'établissement a continué son plan de rénovation sur principalement un objet de son parc immobilier.

Immeubles	Transferts RF	Valeurs ECA	Valeurs brutes au 31.12.2021	Rénovations/ construction	Valeurs brutes au 31.12.2022
Ecublens, Epenex 8	08.10.1999	2 810 050	4 447 087,16	–	4 447 087,16
Chavannes, Centrale 6	31.03.1999	2 815 046	3 753 137,98	–	3 753 137,98
Prilly, Chablais 37	17.07.1998	4 276 000	6 375 560,56	–	6 375 560,56
Prilly, Fontadel 6	03.04.1998	2 204 880	2 900 617,90	–	2 900 617,90
Prilly, Rapille 4	17.02.1997	4 607 863	4 024 378,85	252 728,80	4 277 107,65
Morges, St-Jean 11	11.02.1998	1 812 188	1 277 533,40	–	1 277 533,40
Lausanne, Aubépines 11-13	11.02.1998	5 059 020	6 007 629,35	1 818 934,60	7 826 563,95
Lausanne, Chablais 49	16.08.2000	5 268 470	2 328 780,24	12 066,60	2 340 846,84
Lausanne, Renens 6	23.09.1999	3 079 000	1 750 178,25	12 148,55	1 762 326,80
Lausanne, Tour-Grise 26	25.08.1995	6 382 719	7 134 643,95	0,00	7 134 643,95
Lausanne, Diablerets 3bis	04.10.1999	4 192 875	2 112 665,50	2 732,65	2 115 398,15
Payerne, Jomini 6	28.01.1999	3 749 145	1 107 573,45	12 810,90	1 120 384,35
Montreux, Baye 5	07.05.1999	864 227	415 563,00	–	415 563,00
Villeneuve, Narcisses 5	16.12.1998	3 473 458	1 540 876,15	–	1 540 876,15
Yverdon, Faiëncerie 5	31.07.1998	4 683 750	3 520 029,25	–	3 520 029,25
Yverdon, Haldimand 11	14.12.1998	2 336 260	1 074 219,80	70 088,75	1 144 308,55
Yverdon, Montagny 27	24.07.1997	3 281 940	1 523 200,64	8 478,70	1 531 679,34
Yverdon, Uttins 11	24.07.1997	2 741 350	3 674 819,05	–	3 674 819,05
Leysin, Ste-Agnès	22.08.2011	5 846 600	4 818 477,59	6 812,85	4 825 290,44
L'Abbaye, Les Bioux	28.08.2012	1 524 646	1 596 303,55	3 467,95	1 599 771,50
Prilly, Fontadel 29	03.10.2013	2 272 500	3 446 340,00	–	3 446 340,00
Lausanne, Chasseron 1	15.11.2013	8 354 900	13 393 408,00	164 789,65	13 558 197,65
St-Prex, Gare 4	18.12.2015	1 419 200	1 660 840,00	–	1 660 840,00
Chamby, Cornaux 13	31.05.2016	1 806 979	1 981 184,70	10 465,70	1 991 650,40
Ollon, La Clairière	23.12.2015	4 005 080	1 154 930,65	15 415,85	1 170 346,50
Totaux		88 868 146	83 019 978,97	2 390 941,55	85 410 920,52

Les valeurs ECA au 31.12.2021 s'élevaient à CHF 88 868 146.–.

5 Immobilisations corporelles (suite et fin)

	31.12.2022	31.12.2021
Valeurs nettes des immobilisations corporelles		
Matériel informatique	3 204 369 ,49	2 281 539 ,29
Fonds d'amortissement du matériel informatique	-2 484 921 ,33	-1 936 238 ,04
Valeur nette du matériel informatique	719 448 ,16	345 301 ,25
Matériel et outillage	507 742 ,34	375 236 ,09
Fonds d'amortissement du matériel et outillage	-403 617 ,40	-340 139 ,82
Valeur nette du matériel et outillage	104 124 ,94	35 096 ,27
Mobilier de bureau	1 604 121 ,10	1 362 132 ,49
Fonds d'amortissement du mobilier de bureau	-1 407 357 ,89	-1 356 302 ,99
Valeur nette du mobilier de bureau	196 763 ,21	5 829 ,50
Véhicules	1 013 832 ,35	1 013 832 ,35
Fonds d'amortissement des véhicules	-1 013 831 ,35	-1 013 831 ,35
Valeur nette des véhicules	1 ,00	1 ,00
Infrastructures	20 816 881 ,50	19 298 662 ,65
Fonds d'amortissement des infrastructures	-15 329 808 ,88	-13 661 533 ,72
Valeur nette des infrastructures	5 487 072 ,62	5 637 128 ,93
Immeubles	85 410 920 ,52	83 019 978 ,97
Fonds d'amortissement des immeubles	-21 196 972 ,33	-18 368 463 ,83
Valeur nette des immeubles	64 213 948 ,19	64 651 515 ,14

6 Emprunts garantis par l'État

	31.12.2022	31.12.2021
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 4 décembre 2024)	6 352 815,23	6 503 896,91
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 29 avril 2025)	4 292 442,72	4 394 524,94
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 31 décembre 2025)	1 640 877,16	2 204 654,49
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 31 décembre 2025)	917 000,00	1 201 000,00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 2 avril 2027)	5 984 000,00	6 120 000,00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 13 septembre 2027)	760 950,00	778 050,00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 27 décembre 2027)	4 143 769,15	4 225 901,10
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 7 mai 2028)	2 496 374,35	2 559 478,35
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 30 juin 2028)	2 587 260,80	2 635 149,15
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 10 août 2028)	1 572 880,00	1 609 040,00
Compenswiss (Prêt à taux fixe avec échéance au 19 novembre 2028)	2 576 000,00	2 632 000,00
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 31 octobre 2032)	857 142,80	942 857,10
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 28 novembre 2034)	5 849 996,00	6 066 664,00
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 27 mai 2035)	4 023 474,80	4 253 386,80
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 9 juillet 2031)	16 261 500,00	17 140 500,00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 27 juin 2031)	4 625 000,00	4 875 000,00
Total emprunts garantis par l'État	64 941 482,21	68 142 102,84
Part des emprunts garantis remboursables à court terme	3 203 817,78	3 200 602,10
Part des emprunts garantis remboursables à long terme	61 737 664,43	64 941 500,74
Total emprunts garantis par l'État	64 941 482,21	68 142 102,84

RAPPORT FINANCIER

7 Provisions pour divers risques

	Variation	31.12.2022	31.12.2021
Remise en état des structures louées par l'établissement	440 076	2 923 612,00	2 483 536,00
Total selon bilan		2 923 612,00	2 483 536,00

Les principes de provisionnement sont revus périodiquement avec la direction de l'établissement selon des critères clairement explicités. Les règles d'attributions ou de dissolutions ont été légèrement modifiées au 31.12.2022. Le principe d'attribution à la provision pour remise en état des structures louées tient compte de la nature des locaux ainsi que de la durée de l'engagement de l'établissement. Avec le conflit en Ukraine, certaines structures sont prévues sur du très court terme.

8 Fonds d'égalisation

	31.12.2022	31.12.2021
Solde avant allocation du résultat de l'exercice	6 224 501,00	6 498 868,00
Attribution (+) / dissolution (-) au fonds d'égalisation	604 092,52	-274 367,00
Total	6 828 593,52	6 224 501,00
Montant maximum autorisé du fonds d'égalisation selon l'art. 62 al. 3 LARA: (2022 = 5% de CHF 214 455 490.25) (2021 = 5% de CHF 124 490 052.30)	10 722 775,00	6 224 501,00

9 Affectation du résultat de l'exercice

	31.12.2022	31.12.2021
Résultat de l'exercice avant allocation au fonds d'égalisation	604 092,52	616 615,19
Dissolution (+) / Attribution (-) au Fonds d'égalisation	-604 092,52	274 367,00
Résultat de l'exercice après allocation au fonds d'égalisation	0,00	890 982,19

Montant à restituer au Canton conformément à l'art. 62 al. 3 LARA

10 Charges & produits extraordinaires

Ce groupe de comptes comporte des mouvements de nature extraordinaire et indépendant de l'activité de l'établissement, tels que des profits comptables sur des ventes d'actifs immobilisés ou encore une participation aux bénéfices de notre assureur.

11 Charges & produits hors périodes

Les transactions relatives aux exercices antérieurs à celui sous revue, concernent des règlements de dossiers relatifs à des structures d'hébergement.

12 Engagements envers l'institution de prévoyance

	31.12.2022	31.12.2021
Montant dû à la Caisse de pensions de l'EVAM	18 030,80	0,00

Au 31.12.2022, le solde dû à la Caisse de CHF 18 030.80 sera versé par l'EVAM en 2023.

13 Effectif du personnel de l'établissement

À l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein-temps, en moyenne annuelle, était supérieur à 500 EPT au cours de l'exercice sous revue.

14 Cautionnements

	31.12.2022	31.12.2021
Garanties données en faveur des bailleurs équivalentes à deux ou trois mois de loyer net	8 116 716,63	4 633 505,73

15 Actifs mis en gage pour garantir des engagements de l'établissement

	31.12.2022	31.12.2021
Valeur brute au bilan de l'immeuble gagé auprès du SEM	2 340 846,84	2 328 780,24

16 Engagements hors bilan

	31.12.2022	31.12.2021
Des baux relatifs à la location de locaux administratifs ou de structures d'hébergement ont été conclus sur du moyen et long terme et certains engagements vont au-delà d'une année pour un montant total contractuel de :	70 117 700,73	56 122 796,76

La variation des engagements en 2022 s'explique notamment par le renouvellement ou la signature de nombreux baux à loyer de longue durée durant l'exercice.

L'établissement n'a pas de contrats de leasing en vigueur au 31.12.2022.

16 Évaluation des risques

La matrice des risques a été adaptée à la nouvelle organisation en 2021. La révision des risques est en cours au sein du Conseil de Direction et tiendra compte de nouveaux éléments notamment en lien avec le conflit en Ukraine.

RAPPORT FINANCIER

Flux de Trésorerie

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2022	2021
Produits d'exploitation		
Financement cantonal	214 455 490,25	124 490 052,30
Produits d'hébergement	7 365 282,65	6 263 589,32
Produits frais médicaux	2 168 730,82	1 512 373,50
Autres produits - facturations diverses	4 824 186,42	3 838 967,54
Revenus des requérants	8 109 926,99	6 334 509,70
Produits divers	141 007,86	65 431,06
Produits extraordinaires et hors périodes	60 372,70	117 556,50
Total des produits d'exploitation	237 124 997,69	142 622 479,92
Charges d'exploitation		
Prestations d'assistance, d'hébergement et d'encadrement	-163 317 600,39	-89 566 540,06
Charges de personnel	-60 372 013,69	-43 753 922,92
Autres charges d'exploitation	-5 584 642,04	-3 477 219,54
Charges financières	-232 417,42	-248 203,19
Charges extraordinaires et hors périodes	-4 428,30	-230,00
Total des charges d'exploitation	-229 511 101,84	-137 046 115,71
Flux de trésorerie des comptes d'exploitation	7 613 895,85	5 576 364,21
Fonds de roulement (actifs circulants et dettes à court terme)		
Créances résultants de prestations d'assistance et de service	-598 577,09	-285 868,57
Autres créances à court terme	-12 559 915,98	-1 441 568,30
Actifs de régularisation	-2 652 457,38	-21 180,91
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	11 287 037,47	-988 705,23
Dettes à court terme portant intérêts	3 215,68	-16 857 385,92
Autres dettes à court terme	1 577 876,67	-1 844 620,18
Passifs de régularisation	355 577,27	-19 207,77
Flux de trésorerie du fonds de roulement	-2 587 243,36	-21 458 536,88
FLUX NET DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	5 026 652,49	-15 882 172,67
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements sur informatique	-922 830,20	-312 684,08
Investissements sur matériel et outillage	-132 506,25	-46 862,25
Investissements sur mobilier de bureau	-241 988,61	-1 272,00
Investissements sur infrastructures	-1 518 218,85	-342 601,91
Investissements sur immeubles en cours de construction	-	10 670 002,10
Investissements sur immeubles	-2 390 941,55	-16 079 227,65
FLUX NET DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	-5 206 485,46	-6 112 645,79
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dettes à long terme portant intérêts	-3 331 488,31	18 687 226,91
FLUX NET DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	-3 331 488,31	18 687 226,91
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	-3 511 321,28	-3 307 591,55
Trésorerie initiale	4 333 058,13	7 640 649,68
Trésorerie finale	821 736,85	4 333 058,13
Variation de trésorerie	-3 511 321,28	-3 307 591,55

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil d'Etat du Canton de Vaud, pour
Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), Lausanne

Lausanne, le 23 juin 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) (l'établissement), comprenant le bilan au 31 décembre 2022 et le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 51 à 62) sont conformes aux dispositions du Code des obligations articles 957 à 960^e, à la loi cantonale sur l'aide aux requérants d'asile (LARA) et au règlement d'organisation de l'EVAM du 1^{er} février 2020.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'établissement, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport d'activité, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil de direction relatives aux comptes annuels

Le conseil de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et au règlement d'organisation de l'EVAM. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de direction est responsable d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'établissement à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de direction a l'intention de liquider l'établissement ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Karine Badertscher
Chamoso (Qualified
Signature)



Jérémie Rouillard
(Qualified
Signature)

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)



Recevez toute l'actualité de L'EVAM
directement dans votre boîte mail.
Inscrivez-vous en scannant le QR-code
ci-dessus ou sur:
www.evam.ch/newsletter

Siège administratif

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 06 00
info@evam.ch
www.evam.ch

Orientation – Formation

Programmes d'occupation Emploi
Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 05 40
admineid@evam.ch

Antennes administratives

Av. Haldimand 11
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 21 11

Rue du Collège 26
1815 Clarens
Tél. 021 557 88 80